

COLLOQUE

► POUR DES
POLITIQUES
PUBLIQUES
AMBITIEUSES
EN FAVEUR
DE TERRITOIRES
RURAUX CRÉATIFS,
SOLIDAIRES ET
COOPÉRATIFS.



ADRETS

l'atelier
paysan

avise

Cap Rural

ciap
Coopérative d'Installation
en Agriculture Paysanne

CUMA
FRANCE
LA PUISSANCE DU GROUPE

Familles
rurales
Vivre mieux !

MRJC

rtes
Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Réseau Rural
Auvergne-Rhône-Alpes
2014 - 2020



Avec le soutien financier du programme Mobilisation
collective pour le développement rural
(MCDR Terreau 2018-2021)
Transfert d'Expériences Réussies en Rural :
Essaimage, Agricultures, Usages

Réseau Rural
France
2014 - 2020



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



l'Europe
s'engage
en France
avec le FEADER

Sommaire

p.1 - Nos intentions

p.3 - Rappel des principaux ateliers et temps de travail

p.4 - Plénière d'ouverture

p.8 - Plénière de clôture

p.11 - Ateliers

p.17 - Les préconisations de nos MCDR pour les politiques publiques

p.29 - Annexe : fiches projet des MCDR

Organisation et soutiens

Le colloque « Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs » a été organisé par les membres de huit projets Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) avec le soutien financier particulier de Terre de liens, de l'Avise et de Cap rural en tant que Réseau rural régional d'Auvergne Rhône Alpes.

Actes du colloque

Nos intentions

Accompagner des paysannes et des paysans à concevoir des outils adaptés et à faire évoluer leurs pratiques, soutenir l'émergence de tiers-lieux comme espaces de rencontres et de coopération, encourager des jeunes à devenir acteurs de leurs territoires en se confrontant aux réalités de l'installation agricole et rurale... Des initiatives probantes existent sur les territoires ruraux depuis longtemps, sans être pleinement considérées. Des organisations les accompagnent au quotidien et sur la durée. Elles ont décidé de travailler ensemble pour renforcer leur impact, améliorer leurs actions et apprendre de ces coopérations au sein des programmes Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) initiés par le Réseau rural national en 2015.

Ces associations et coopératives agissent en partenariat avec des collectivités, des entreprises, des habitant-es et des réseaux ruraux régionaux. Nos MCDR se retrouvent autour de valeurs et de manières de faire communes – éducation populaire, coopération et solidarité – mais aussi de constats partagés sur les milieux agricole et rural. Après six ans de travaux dans différents domaines (services à la population, égalité femmes-hommes, jeunesse, agroécologie, économie sociale et solidaire), elles souhaitent contribuer à l'évolution des politiques publiques en faisant connaître ces dynamiques de territoire, les savoir-faire et les outils produits auprès des régions et des services de l'État.

Les rencontres des 15 et 16 décembre 2021 visaient à mettre en lumière ces pratiques et à travailler à leur meilleure prise en compte avec les instances compétentes pour des politiques rurales et agricoles à la hauteur des enjeux.

Ces actes rendent compte des échanges, des présentations d'initiatives et des témoignages issus de ces rencontres et proposent un aperçu des préconisations portées par ces MCDR en termes de politiques publiques

Le dispositif MCDR

L'appel à propositions (AAP) pour une « mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR) a été lancé en 2015 avec pour objectif de soutenir, dans le cadre du Réseau rural national, des projets collaboratifs à dimension nationale ou inter-régionale favorisant la mise en réseau et contribuant à l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR), dans une perspective pluriannuelle (...). Les projets retenus ont pour objectif de développer : des solutions techniques et/ou organisationnelles innovantes au sein des territoires ; des travaux spécifiques et des partenariats durables entre structures, en cohérence avec leurs programmes d'activités propres ; des compétences collectives élargies grâce à la diversité des domaines d'activités réunis. En savoir plus : www.reseaurural.fr/mobilisation-collectivepour-le-developpement-rural

Rappel des principaux ateliers et temps de travail

Projections

- « Créer un tiers-lieu en milieu rural » [MCDR Port@il.](#)
- « Une agroécologie territoriale en Pays-Basque » [MCDR Eclat.](#)
- « Terre et eau : des destins liés... à préserver ! » [MCDR Terreau.](#)
- « Présentation du test d'activités Agricole » [MCDR Terreau.](#)

Expositions

- « Des parcours singuliers, un apprentissage personnalisé » [Réseau national des espaces-test agricoles.](#)
- « Innover par et avec les Usager·e·s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées » [MCDR UsageR-E-s.](#)

Plénière d'ouverture

Patricia Andriot (ANCT), Christophe Perraud (FNCuma), Pierre-Antoine Landel (Pacte) et Véronique Lucas (Inrae Montpellier).

Ateliers d'exploration et de partage d'expériences

1. Partir des usages pour des innovations sociales et techniques.
2. Accueillir pour faciliter le renouvellement des générations et les transmissions.
3. Donner de la place aux initiatives des jeunes sur les territoires ruraux.
4. Espaces et démarches pour décroïsonner et créer du collectif en rural.
5. Parcours d'accompagnement multi-acteurs à la création d'activités rurales.

Ateliers de construction et d'identification de leviers de changement

6. L'installation paysanne, une condition essentielle à une transition vers une agroécologie solidaire : formation et financements des porteurs de projets, accès au foncier, politiques de transmission (cédants, restructuration), modèle agroécologique.
7. Accompagner et soutenir la coopération en rural : politiques publiques de financement pour des dynamiques collectives et des espaces de rencontre...
8. Favoriser différentes formes d'expérimentation en rural : accompagnement, droit à l'essai, temps long, assouplissement des cadres...
9. Coconstruire des projets de territoires agri-ruraux : circuits courts, approche écosystémique, participation des habitants...

Plénière de cloture

Patricia Andriot (RTES), Jean-Marie Oudart (CC des Crêtes préardennaises), Anne Carton (Cap Rural - Réseau rural Auvergne Rhône-Alpes).

Plénière d'ouverture - Extraits

Patricia Andriot chef de projet ruralité à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vice-présidente du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et élue de la communauté de communes Auberive Vingeanne Montsaugonnais.

« Je vous parle ici au titre de l'ANCT : on regarde ces MCDR avec attention. Le fait de passer d'un statut de commissariat à un statut d'agence c'est aussi l'idée d'être "au service de". On est cinq personnes à travailler sur le rural à l'ANCT. La philosophie n'est pas de dire que l'on va faire des choses spécifiques sur la ruralité, mais de voir comment les politiques publiques peuvent aussi être adaptées aux territoires ruraux.

Pourquoi les MCDR sont importantes ? L'idée de départ était de voir comment on pouvait éclairer et voir les angles morts de certaines politiques publiques et comment le Feader pouvait être utilisé au mieux pour le rural, aussi en prenant en compte des sujets nouveaux comme l'ESS. On a mis des cahiers des charges assez libres sur le fond des projets même s'il y a des contraintes sur les formalités.

On s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de choses de l'ESS dans les MCDR, car cela peut répondre aux besoins en rural, là où la densité est plus faible ou quand le marché n'est pas intéressé. Cela éclaire tout un pan de réalités en rural, sur lesquels les ministères n'ont pas l'habitude de mettre les projecteurs. Sur les 31 MCDR, les résultats sont probants : on n'a pas fait que financer vos structures. Mais je regrette un peu que l'Europe ne soit pas assez mise en avant dans vos projets. »

Christophe Perraud, secrétaire général de la Fédération nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCuma) et agriculteur à Saint-Hilaire-de-Clisson (44).

« Dans la MCDR il y a quatre notions.

La ruralité : j'arrive du périurbain et on devrait parler de ruralités avec un "s".

Le développement rural : le développement, cela peut être pensé depuis très haut et même avec les meilleures intentions du monde, cela peut être déconnecté du terrain. Ce qui rapproche nos MCDR, c'est une approche du développement rural durable, cohérente avec l'aspect humain, l'écologie, le respect des ressources, le fait de savoir penser le local, très local, en lien avec une vision plus globale.

Le collectif : au sens forcément d'action locale. On a des problématiques qui ne peuvent plus ne pas se penser en multi-acteurs. C'est aussi croiser nos analyses, nos cultures de réseau, se croiser autour des accompagnements d'initiatives, analyser et penser voire repenser les politiques publiques ensemble et aller jusqu'à proposer.

La mobilisation : ce n'est pas un terme très courant dans les politiques publiques. Cela peut paraître coercitif mais ce n'est pas le cas. Il y a la nécessité d'une mobilisation autour des acteurs locaux car ça ne se fait pas tout seul. Cela dépend de notre capacité à accompagner, faire émerger. J'ai entendu il faudrait en faire cinq fois plus en accompagnement

Paroles de participants

« Quelles sont les politiques publiques qui pourraient permettre de financer ces accompagnements, cette coopération ? On est revenu plusieurs fois sur le fait que les MCDR sont le meilleur exemple à montrer en ce qui concerne la coopération par le partage, la mise en réseau, la capitalisation et le transfert, etc. Que cela a aussi permis d'impliquer dans la gouvernance des projets des acteurs institutionnels. Mais on a aussi dit que l'on manquait de temps pour tout cela. »

« La MCDR nous a permis de mettre l'enjeu de la jeunesse au premier plan du comité de massif, y compris au niveau européen. Sans cela, on n'aurait pas eu les moyens. »

« Grâce à la MCDR, on a noué des relations plus poussées avec les réseaux d'élus et de collectivités lors de ces trois ans, par exemple avec l'AMRF. C'est important au local, mais aussi au niveau national, de pouvoir faire ces liens. »

« Augmenter les actifs agricoles c'est bien mais d'autres nous disent qu'à 200 000 agriculteurs au lieu de 400 000, ça marcherait quand même. On a tendance à demander de l'argent au ministère mais on pourrait aussi demander des réglementations. Je rejoins l'ensemble des acteurs pour dire que c'est une super idée de nous faire travailler ensemble mais comment si on va être de moins en moins d'agriculteurs ? »

qu'aujourd'hui ! C'est aussi la mobilisation de nos réseaux, pour aller plus loin dans le partage.

Rendre visible nos MCDR, c'est le meilleur moyen de justifier nos actions et la poursuite de cette politique et c'est un levier essentiel pour gagner en efficience sur les politiques publiques rurales. Mais on peut regretter que certains aujourd'hui ne soient pas là. J'ai testé auprès d'élus de régions l'intérêt de cette journée et c'était hors des radars, inconnu pour eux. »

Véronique Lucas, sociologue à l'Inrae de Montpellier

« Je travaille depuis plusieurs années sur la transition agroécologique (TAE) du point de vue des agriculteurs et des collectifs et j'observe que ça n'avance pas tant que ça : ceux qui cherchent à changer doivent mettre en place des nouvelles pratiques et les techniciens et autres acteurs autour des agriculteurs n'ont pas forcément les réponses à ces nouveaux défis.

La TAE peut passer par de nouvelles espèces et il peut y avoir un accès difficile aux semences. Les agriculteurs sont aussi confrontés aux manques de débouchés ou de valorisation et il faut parfois qu'ils puissent investir. Améliorer le système d'un point de vue écologique, cela demande aussi généralement un surcroît de travail surtout dans la période de transition.

La contribution de l'auto-organisation collective



C'est face à ces besoins que les agriculteurs s'organisent en groupes pour échanger, partager, produire des connaissances, etc. C'est ce qui se passe dans les Cuma, les Civam, les Adear, dans le réseau Trame... Ils autoproduisent mais en commun, par exemple pour les semences. Pour les débouchés ils constituent des groupements et coopératives, ils développent des circuits courts, des échanges entre agriculteurs... Face aux besoins d'équipements, ils investissent ensemble avec les Cuma ou coconstruisent leurs équipements avec l'Atelier paysan. Face au surcroît de travail, ils partagent un ou plusieurs salariés, mettent en place de nouvelles formes d'organisation du travail, d'entraide, etc. Mais s'impliquer dans ces collectifs c'est exigeant, cela demande du temps, des compétences, un capital social... C'est plus facile pour certains. Un agriculteur qui connaît les personnes de son territoire va pouvoir mieux repérer avec qui faire ces coopérations.

Tout cela montre que l'action publique n'est pas au rendez-vous : les agriculteurs doivent s'organiser par eux-mêmes. L'action publique entrave même les acteurs du développement agroécologique. On voit qu'elle s'inspire de vos analyses et pratiques par exemple avec les Projets alimentaires territoriaux, Ecophyto, etc. Mais elle dégrade le fonctionnement de vos institutions : il n'y a plus de lignes budgétaires dédiées (Promotion collective agricole, Animation rurale), ni de soutien à l'emploi associatif (Fonjep, mises à disposition, emplois jeunes...) et les subventions sont supprimées au profit d'appels à projet. Bureaucratie lourde, perte de sens pour les agents, mise en concurrence entre les associations, précarisation et turn-over au sein des personnels....

Je suis assez saisie de la perte de mémoire de vos réseaux : ce que permettent les fédérations nationales et régionales, c'est la circulation des innovations, des acquis de vos expériences. Cette circulation devient plus difficile. Cela vient nuire aux politiques publiques comme Ecophyto et les Groupements d'intérêts économiques environnementaux. Le turn-over des agents nuit à la capitalisation, ce qui pose problème quand on a pour objectif de produire des références. »

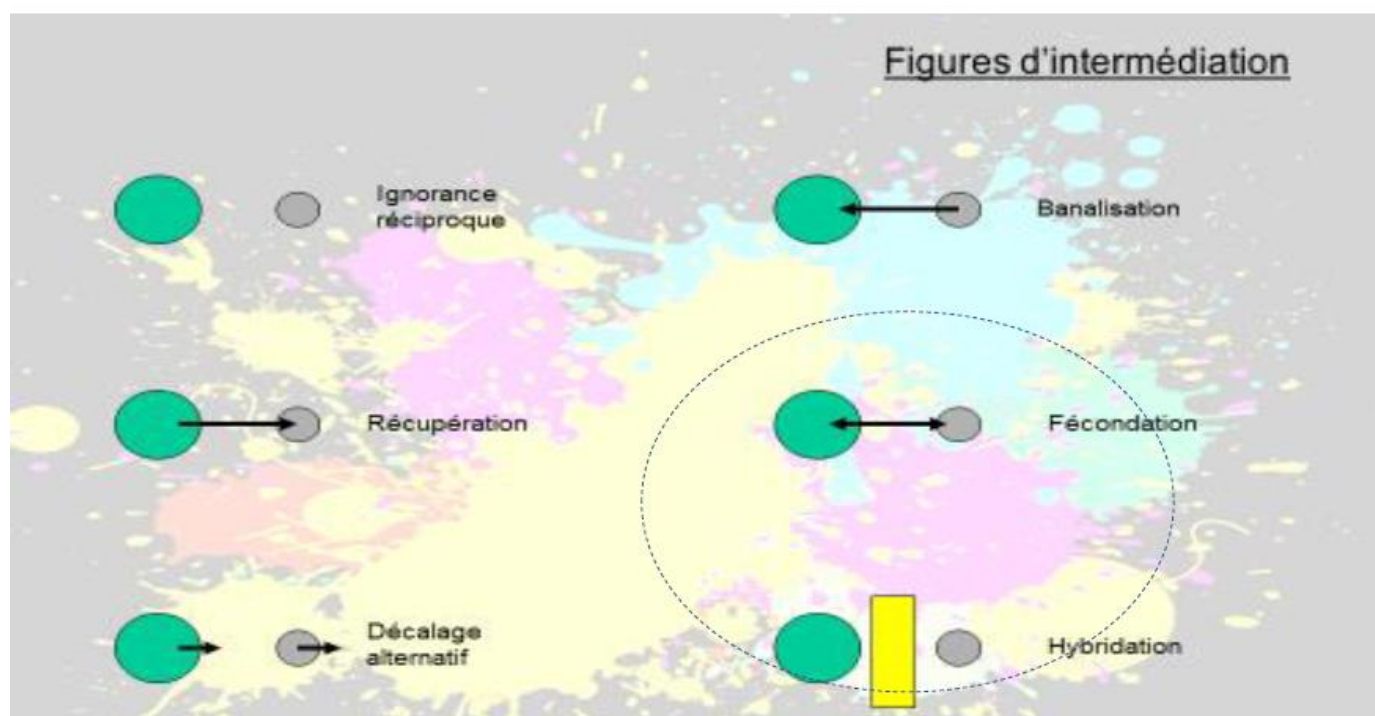
Pierre Antoine Landel, ingénieur en agriculture, maître de conférences à l'université de Grenoble-Alpes au laboratoire Pacte.

« Comment fait-on pour passer de l'expérience à la connaissance ? C'est un sujet que j'ai beaucoup travaillé avec la question des ruralités en transition. Pour un géographe, quand on parle de transition, on parle de changement, on passe d'un système à un autre, avec un changement de la nature des relations entre les acteurs mais aussi un changement des relations en tant que telles.

On a créé une plateforme d'observation des innovations sociales en montagne, TransforMont, avec différents champs d'étude comme habiter, apprendre, s'alimenter... On voit apparaître des initiatives qui nous interrogent par leur capacité à transformer le système dans lequel elles sont et donc les dynamiques territoriales. On a identifié six figures d'intermédiation et deux d'entre elles ont la capacité de transformer le système : la fécondation et l'hybridation. Il y a par exemple une coopérative à Die dans la Drôme, avec plus de 400 personnes, qui s'intéresse beaucoup à l'agriculture, notamment périurbaine. Ils ont passé des accords pour installer des jeunes et vendre dans le magasin. On voit la construction d'une relation directe agriculteur-coopérateurs. Ils ont aussi réussi à empêcher la construction d'un second hôpital sur des terres agricoles du territoire.

Ces réflexions et le programme de vos journées posent aussi trois questions : après quarante ans de décentralisation, assiste-t-on à une crise de la délibération ? Comment dépasser le concept d'autonomie et interroger la qualité des relations entre les territoires, les acteurs... ? Quelles sont la forme et la fonction de vos réseaux ? »

Différentes figures d'intermédiation entre les innovations sociales et les dynamiques territoriales ?



Plénière de clôture - Extraits

Patricia Andriot chef de projet ruralité à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vice-présidente du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et élue de la communauté de communes Auberive Vingeanne Montsaugonnais.

« Au fond, les questions de l'urgence et de l'accompagnement à l'installation agricole, la coopération, les besoins de décroissement, les modèles hybrides... Tout cela, qui est de l'impalpable, cela ne fait pas très bon ménage avec les pouvoirs publics. Ce n'est pas intelligible, même s'il y a une prise de conscience. Les solutions avancées par ces projets MCDR remuent des choses qui se confrontent à des cadres juridiques, institutionnels, financiers... Il faut être conscient de cet écart. Côté pouvoirs publics aussi il y a un travail à faire.

Quand l'État veut, il peut. Avec l'exemple des MCDR, j'ai un sentiment d'utilité publique. Mais il faut rendre visible l'importance de l'ESS dans les territoires ruraux. Il faut faire passer un message au ministère de l'Agriculture mais surtout aux Régions. Et il ne faut pas oublier le rôle des collectivités, départements et communes. Il se posent des questions sur comment avancer sur les questions de foncier, d'agriculture, d'alimentation... »

Jean Marie Oudart, vice-président de la communauté de communes des Crêtes préardennaises

Je suis élu d'un territoire rural, sans bourg ni ville structurante. Mon ressenti pour éclairer la journée, est qu'on voit un cloisonnement entre la position des élus, qui sont les gestionnaires, et celle des réseaux qui sont dans de l'expérimentation. C'est un frein énorme aux initiatives qui pourraient se développer dans les villages. Je retiens aussi l'importance des projets portés par les gens, les citoyens du territoire, etc. Ce n'est pas une politique descendante qui va marcher pour décider de la bonne échelle d'un territoire de vie, d'un accompagnement...

Je vois trois axes à travailler pour la suite. D'abord, renforcer les politiques publiques territoriales et donner plus d'importance aux programmes comme les MCDR pour rééquilibrer les moyens. Au niveau du territoire, il y a aussi des problèmes au niveau de l'ingénierie et de l'animation, considérée comme du fonctionnement alors que ce sont des investissements qui rapportent et ne coûtent pas cher. Il ne faudrait pas que les politiques rurales donnent le même résultat que les politiques agricoles... Il y a des ruralités qu'il faut renforcer, reconstruire... On voit par exemple de nouveaux arrivants : comment on les accueille, comment ils participent à la construction avec nous des territoires. Il faut enfin qu'on se questionne sur les fonctions des espaces : stockage de carbone, lieu de vie, paysage, agriculture... et que cela soit pris en compte dans les politiques publiques.

Paroles de participants

« Quelles sont les politiques publiques qui pourraient permettre de financer ces accompagnements, cette coopération ? On est revenu plusieurs fois sur le fait que les MCDR sont le meilleur exemple à montrer en ce qui concerne la coopération par le partage, la mise en réseau, la capitalisation et le transfert, etc. Que cela a aussi permis d'impliquer dans la gouvernance des projets des acteurs institutionnels. Mais on a aussi dit que l'on manquait de temps pour tout cela. »

« La MCDR nous a permis de mettre l'enjeu de la jeunesse au premier plan du comité de massif, y compris au niveau européen. Sans cela, on n'aurait pas eu les moyens. »

« Grâce à la MCDR, on a noué des relations plus poussées avec les réseaux d'élus et de collectivités lors de ces trois ans, par exemple avec l'AMRF. C'est important au local, mais aussi au niveau national, de pouvoir faire ces liens. »

« Augmenter les actifs agricoles c'est bien mais d'autres nous disent qu'à 200 000 agriculteurs au lieu de 400 000, ça marcherait quand même. On a tendance à demander de l'argent au ministère mais on pourrait aussi demander des réglementations. Je rejoins l'ensemble des acteurs pour dire que c'est une super idée de nous faire travailler ensemble mais comment si on va être de moins en moins d'agriculteurs ?

Anne Carton, directrice de Cap Rural

Je note quatre points à retenir :

Ces MCDR sont ancrées dans les principaux sujets de la ruralité : jeunesse, agriculture, etc.

L'intérêt de ces collectifs qui ont fait se croiser d'autres collectifs, des associations et des territoires différents...

Ces MCDR intègrent la singularité d'une culture d'éducation populaire.

Le fait que localement, il y a matière à irriguer entre collectivités et ces MCDR.

Et deux idées pour la suite :

Il n'y aurait pas de MCDR sans ingénierie : d'animation, de développement, etc. C'est un sujet sensible, c'est difficile d'avoir ces agents de développement, cette ingénierie. Peut-être que la première politique publique serait de reconnaître l'importance de cette ingénierie.

La deuxième idée, c'est de valoriser, capitaliser sur ces enseignements. De continuer à faire vivre ce qui a été produit mais aussi à alimenter les autres acteurs du développement local.

Ateliers

1 - Partir des usages pour des innovations sociales et techniques.

Présentation des actions et initiatives

- [L'innovation par les usages pour et par les paysans. Accompagnement de démarches de recherche et innovation participatives. MCDR Usager·e·s.](#)
- [Paysannes : faire soi-même pour ajuster son outil de travail. MCDR Usager·e·s.](#)
- [Expérimenter la conception, la contractualisation, la mise en œuvre et la gestion par une organisation collective territoriale élargie de dispositifs pour favoriser une transition agro-écologique territoriale. MCDR Eclat.](#)

2 - Accueillir pour faciliter le renouvellement des générations et les transmissions.

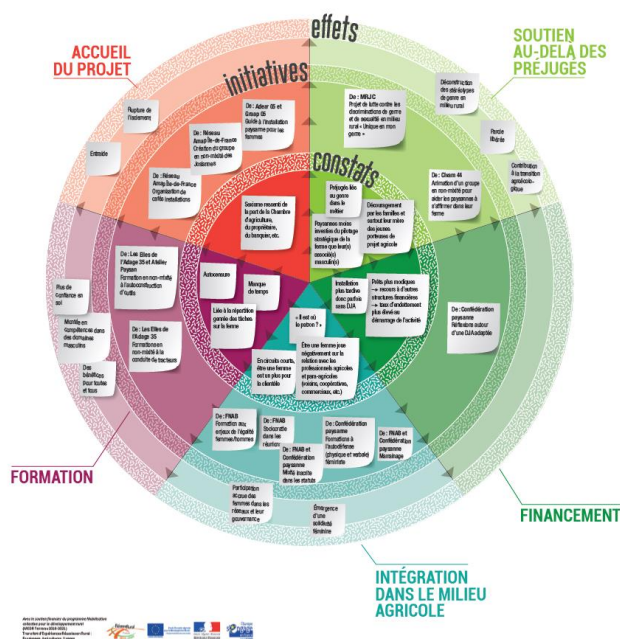
Présentation des actions et initiatives

- [Lever les freins à l'installation des paysannes. MCDR Terreau.](#)
- [Futurs paysan.ne.s : faire soi-même pour redimensionner. MCDR Usager·e·s.](#)
- [Passerelles paysannes, une plateforme d'outils et ressources pour les porteurs de projet. MCDR Terreau.](#)
- [Séminaire « Transmission, résilience et transition - Etudes croisées sur les transmissions en agriculture ». MCDR Terreau.](#)
- [Séminaire sur les pratiques agroécologiques, le renouvellement des générations agricoles et l'installation collective. MCDR Jara.](#)



FEMMES ET INSTALLATION PAYSANNE : CONSTATS ET INITIATIVES

Résumé des présentations faites le 8 juin 2021 lors d'une journée inter-associative consacrée à l'installation en agriculture paysanne des femmes, organisée par la FADEAR et Réseau CIVAM dans le cadre de la MCDR TERREAU.



3 - Donner de la place aux initiatives des jeunes sur les territoires ruraux.

Présentation des actions et initiatives

- [La Caravane des possibles, dispositif d'accompagnement de jeunes. Créfad Loire, Créfad Auvergne, Dasa et la Brèche.](#)
- [Séjour d'immersion dans le cadre d'Educ'alpes, projet d'éducation à l'environnement dans les Alpes. MCDR Ajiter.](#)

- [Création d'un groupe de travail jeunesse au sein d'un comité de massif. MCDR Ajiter.-Capitalisation de pratiques autour du Diagnostic de territoire. MCDR Jara.](#)
- [Réflexions et échanges sur la place des jeunes ruraux dans la presse. MCDR Jara.](#)

Idées fortes et questionnements

- Faire confiance à la jeunesse : leur donner des moyens, de l'argent et du temps.
- Déconstruire la vision des jeunes ruraux, dans la presse et ailleurs
- Réfléchir à la manière dont on relie le jeune au territoire. Les jeunes ne veulent pas forcément que regarder l'urbain et consommer.
- Importance de l'accompagnement des jeunes et non uniquement de leurs projets, libre choix des jeunes dans les projets qu'ils souhaitent développer, absence de « sélection »...
- Importance des temps collectifs entre jeunes, des rencontres, de la découverte d'un territoire et de ces acteurs.
- Nécessité de projets construits pour et par les jeunes et de pratiques en autonomie.
- Problématiques de l'innovation, vue comme un impératif, de la notion d'accompagnement de projets alors qu'il faudrait plutôt parler de parcours ou de trajectoires.
- Il faut éviter les cadres enfermant, accompagner les personnes dans leur diversité. Les appels à projet ne sont pas adaptés pour cela.
- Problématique des politiques publiques ou acteurs locaux centrés uniquement sur les loisirs pour la jeunesse. Comment toucher les jeunes qui sont loin de nos réseaux et de pratiques d'engagement sur un territoire ?
- Manque de soutiens financiers et de réseaux pour des acteurs locaux qui veulent se lancer sur des actions jeunesse.

4 - Espaces et démarches pour décroisonner et créer du collectif en rural.

Présentation des actions et initiatives

- [Aloé : création d'un tiers-lieu rural dans la Loire. MCDR Portail](#)
- [Le réseau des cafés culturels et cantines associatives.](#)
- [La Scic Coopérer pour entreprendre.](#)

Idées fortes et questionnements

- Beaucoup de freins à cause des approches sectorielles ou par public : importance de décroisonner les secteurs d'activité, agricole et non agricole, urbain et rural, les cultures professionnelles et métiers, l'intergénérationnel, les catégories d'acteurs, les publics
- Dans un tiers lieu, les aspirations individuelles et collectives s'inscrivent dans projet de territoire et deviennent communes.
- Difficulté à trouver un modèle économique pour un tiers-lieu rural sans subvention.
- Il est primordial de créer les conditions pour la coopération, de favoriser l'entraide, la rencontre entre personnes et entre projets. L'alimentation, qui nous concerne tous, peut être un lien.
- Quelle place pour les jeunes dans les tiers-lieux ?
- La recherche d'un mode de fonctionnement du collectif est permanente dans les cafés associatifs ou tiers-lieux.
- Difficultés à faire reconnaître l'intérêt des cantines et cafés culturels : mauvaise image des institutionnels.

5 - Parcours d'accompagnement multi-acteurs à la création d'activités rurales.

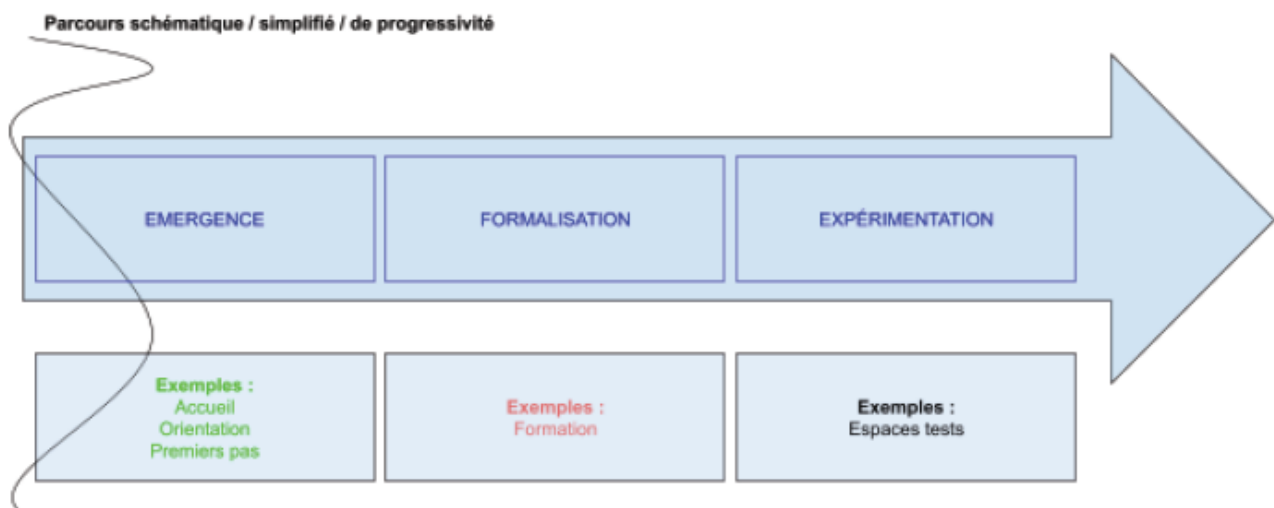
Présentation des actions et initiatives

- [Les parcours d'accompagnements multi-acteurs dans la MCDR Terreau. MCDR Terreau.](#)
- [Le dispositif Fabrique à initiatives, porté par exemple par ATIS en Nouvelle Aquitaine. MCDR Tressons.](#)
- [Monographies et étude sur l'ESS dans les territoires ruraux.](#)
- [Démarche RARES : Regroupons les Accompagnateurs des entrepreneurs agricoles et ruraux atypiques en Bourgogne.](#)
- [Kit de mobilisation des élus sur le foncier agricole. MCDR Terreau.](#)

Idées fortes et questionnements

- Importance de parler de progressivité dans les parcours/trajectoires, avec différentes étapes (émergence, formalisation et expérimentation) et donc différents acteurs/ressources. Quels bons acteurs/ressources pour chaque étape ? Quelle coordination ?
- Que faire de ceux qui sont hors parcours, de celles et ceux qui n'ont pas accès aux structures et formations ? Importance de lever les freins, des interventions multi-acteurs, de penser l'accessibilité des accompagnements...
- Nécessité d'espaces où l'on peut intervenir en discussion avec les élus.
- Importance de financer la coopération, de croiser les informations sur les dispositifs, d'identifier les complémentarités : sortir du mythe du guichet unique
- Il existe des financements sur l'accompagnement, mais beaucoup de structures ne sont pas financées alors qu'elles font de l'accompagnement.
- Problématique de la sous-densité en rural.
- Des outils et méthodes existent, à diffuser (exemple du dispositif « Fabrique à initiatives » ou des espaces-test).

Partir d'un schéma !



6 - L'installation paysanne, une condition essentielle à une transition vers une agroécologie solidaire : formation et financements des porteurs de projets, accès au foncier, politiques de transmission (cédants, restructuration), modèle agroécologique

Problématique et objectifs

La transition agroécologique et solidaire implique une intensification de la main d'œuvre par hectare par rapport au modèle agro-industriel

La tendance actuelle (baisse du nombre d'actifs et augmentation de la taille des exploitations) doit être inversée. Objectif : 1,2 million d'actifs agricoles en 2050.

Nécessité de politiques publiques ambitieuses pour accompagner les porteurs de projets et soutenir les réseaux d'accompagnement :

- Diversifier les publics : jeunes, femmes, non issus du milieu agricole...
- Diversifier les méthodes d'accompagnement : depuis l'émergence jusqu'à la pérennisation, des individus comme des collectifs

Présentations de préconisations communes

Accès à la formation et financement de l'accompagnement des porteurs de projets dans leurs diversités

1. Diversifier les méthodes de sensibilisation et d'accompagnement vers l'émergence de projets d'installation pour les plus jeunes
2. Intégrer les questions de genre dans les dispositifs d'accompagnement à l'installation agricole
3. Accéder à des financements de la formation pour les porteurs de projets, quel que soit leur statut (à l'émergence, en Plan de professionnalisation personnalisé, cadre, NIMA, femmes, Contre d'appui au projet d'entreprise, etc.)
4. Tenir compte des profils NIMA dans le dispositif officiel à l'installation

L'accès aux terres

5. Préserver le foncier : modifier les SRADDET pour tendre vers le zéro-artificialisation des terres agricoles ; accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent préserver les terres agricoles (création de dispositifs et soutien financier)
 6. Stocker le foncier pour faciliter les installations hors cadre familial
- Faciliter le déploiement de solutions de portage foncier de long terme, citoyennes, éthiques et responsables avec la Safer (qui permet du stockage temporaire).

Restructuration et collectif

7. Financer un accompagnement des futures cédantes et des futures repreneuses pour de la re-conception de systèmes d'exploitation autant sur le plan technique que sur le plan humain avec des médiations continues des collectifs au sein des fermes collectives
8. Intégrer la restructuration paysanne dans le parcours à l'installation/ à l'émergence, dans l'enseignement agricole et dans la communication avec les collectivités locales.

7 - Accompagner et soutenir la coopération en rural : politiques publiques de financement pour des dynamiques collectives et des espaces de rencontre...

Préconisations, idées fortes et questionnements

- La coopération nécessite un cadre facilitant. Les territoires où cela fonctionne le mieux ont un animateur (de la collectivité, une tête de réseau) et des espaces de rencontres, de concertations, globaux ou thématiques.
- L'utilité de l'ESS pour le développement durables : les acteurs sont vraiment présents auprès des collectivités pour proposer des solutions et ont le temps, quand les acteurs privés lucratifs sont assez absents.
- Des principes partagés sur les façons de faire : la nécessité de transmettre et apprendre, la mutualisation jusqu'à des coopérations intégrées...
- Comment faire reconnaître l'intérêt général des Scic ?
- Difficulté à concilier le temps long nécessaire à la coopération et l'urgence des projets.
- Comment créer de nouveaux cadres d'intervention plutôt que de transformer « l'intransformable » ?

-Comment éviter la concurrence entre associations ? Les appels à projets ont tendance plus à la renforcer que l'éviter...

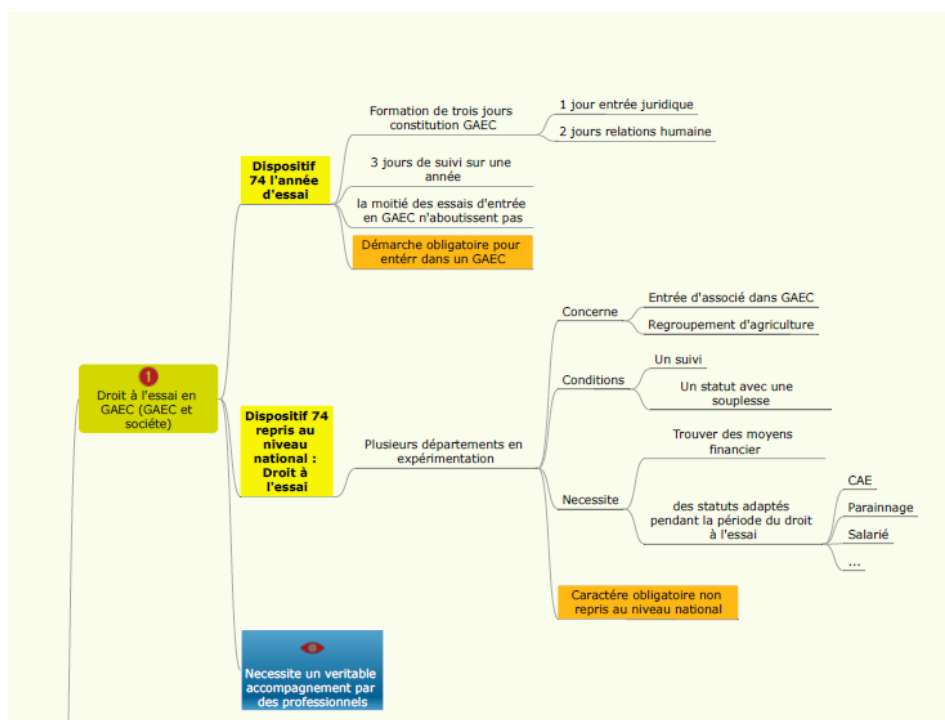
-Problématique du portage technique et parfois du sous-effectif des acteurs.

-Problématique des coûts de gestion des appels à projet pour de petits montants et de la concurrence que cela crée entre associations mais aussi entre associations et collectivités. Il existe des appels à projets coopératifs ou communs.

8 - Favoriser différentes formes d'expérimentation en rural : accompagnement, droit à l'essai, temps long, assouplissement des cadres...

Présentation des actions et initiatives

- [Le droit à l'essai en GAEC pour faciliter l'installation-transmission. MCDR Usager·e·s.](#)
- [Le test d'activité agricole. MCDR Terreau. MCDR Usager·e·s.](#)
- [Les espaces tests d'activité pour les jeunes. MCDR Terreau.](#)



Préconisations, idées fortes et questionnements

-Problèmes de financement des formations pour le test et l'émergence et du fonctionnement des structures

-Problématique de l'accompagnement : importance de l'accompagnement relationnel/relations humaines ; difficultés à trouver de l'accompagnement en rural ; importance de faire comprendre et reconnaître le droit à l'erreur et l'intérêt de l'expérimentation, notamment par les financeurs.

-Problématique des statuts : pas d'accès à certaines aides de la PAC notamment à l'installation pour les porteurs de projet qui sont entrepreneurs salariés ; reconnaissance du statut pour le droit à l'essai ; questionnements sur la nécessité d'un statut de porteur de projet en expérimentation.

-Questionnement sur la nécessité d'un accompagnement spécifique aux jeunes, aux porteurs de projets, aux autres ; questionnements sur la notion du temps nécessaire dans les parcours des personnes, des étapes...

9 - Coconstruire des projets de territoires agri-ruraux : circuits courts, approche écosystémique, participation des habitants...

Présentation des actions et initiatives

- [Les coopératives paysannes pour faciliter l'installation notamment par l'intégration dans un territoire. MCDR Happyterr.](#)
- [Accompagnement au développement de tiers-lieux ruraux et étude sur les dynamiques de création de tiers-lieux. MCDR Port@il.](#)
- [Accompagnement et mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique. MCDR Eclat.](#)

Préconisations, idées fortes et questionnements

-Trois principes pour décrire le concept de projets de territoire : transversalité, mutualisation, dialogue.

-Limites constatées dans les cadres de politiques publiques existants (chartes des parcs naturels régionaux, projets alimentaires territoriaux - PAT, partenariat européen pour l'innovation - PEI, ...) sur ces trois principes.

-Dans les projets de territoires, les parties prenantes qui doivent travailler ensemble sont très diverses et doivent engager une dynamique de territoire au-delà des clivages et oppositions.

-Un effet « cloisonnement » s'installe facilement à cause des périmètres des mandataires et des pilotes de projet. Pour exemple, le faisceau de qualificatif autour des tiers-lieux : tiers-lieux nourricier, tiers-lieux numériques, tiers-lieux sociaux, tiers-lieux ESS, tiers lieux de la collectivité...

-Trois niveaux de préconisations :

#1 Échelle de territoire : agir dans un périmètre « bassin de vie », en proximité des usages et des pratiques.

#2 Gouvernance : développer des formes de pilotage partagé. Pousser les cadres juridiques pour soutenir les prises de décisions collectives et intégrer en amont les dimensions et contraintes des acteurs qui font le projet. Par exemple des cadres de politiques publiques qui incitent à faire collectif entre collectivités et structures de droit privé.

#3 Animation : favoriser des moyens d'accompagnement pour faire vivre le projet de territoire, valoriser les métiers de l'ingénierie territoriale, de développement, de facilitation d'écosystèmes.

Les préconisations de nos MCDR pour les politiques publiques

MCDR Usager·e·s : Innover par et avec les usager·e·s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées.

Chef de file : Atelier paysan

Partenaires : Réseau Civam, Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta), Solidarité paysans, réseau des Amap Île-de-France, Gaec & société, Cap rural, Atelier des jours à venir

Documenter l'innovation paysanne et accompagner des processus de R&D participative

Problématique

Comment rendre les paysans et paysannes les plus autonomes possible vis-à-vis des technologies employées sur leurs fermes ; concevoir des outils et bâtis agricoles répondant à leurs besoins, aux enjeux d'adaptation aux dérèglements climatiques et pour renforcer et développer les pratiques agroécologiques ?

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Recensement et diffusion des innovations paysannes en accès libre.

Formations à l'auto-construction.

Accompagnement des groupes de paysans et paysannes dans des démarches de recherche et développement participatives.

Préconisations

Soutenir financièrement la formation et l'auto-construction d'outils agricoles pour des changements de systèmes vers des pratiques agroécologiques et une réduction de la pénibilité au travail pour les paysans (ergonomie).

Futurs paysan·ne·s : faire soi-même pour redimensionner/Restructurer les fermes

Problématique

Identification de freins à la transmission liés à l'inadéquation entre les fermes à reprendre et les projets des futurs paysans et de solutions avec la restructuration des fermes.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Réalisation d'une étude pour identifier les freins à la restructuration : prix et état des bâtiments, aspects psychologiques, besoins en formation...

Construction de formations sur la restructuration à destination des cédants et repreneurs.

Création de ressources et outils sur l'auto-réhabilitation

Préconisations

Financer un accompagnement des futur·es cédant·es et repreneur·euses pour la reconception de systèmes d'exploitation (aides, évaluation, accompagnement/approches filières, bâtiments, statuts, accompagnement

humain et des collectifs).

Intégrer la restructuration paysanne dans le parcours à l'installation/ à l'émergence (plan de professionnalisation personnalisé, Point accueil installation, stage 21h, stage idée au projet) et dans l'enseignement agricole.

Paysannes, faire soi-même pour ajuster son outil de travail

Problématique

Les outils sont souvent trop gros, trop lourds ou trop hauts pour les agricultrices et elles ne savent pas toujours bricoler leur matériel pour l'adapter : problèmes de sécurité, de confort, d'efficacité, de confiance en soi.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Formations/chantiers d'auto-construction d'outils agricoles avec des paysannes.

Préconisations

Intégrer les enjeux liés au genre dans le parcours à l'installation et la formation agricole dans des modules pratiques comme théoriques (notamment sur les questions techniques).

Futurs paysan·ne·s : faire soi-même pour redimensionner / Test d'activité

Problématique

Le test d'activité permet de se former et de dimensionner sa future activité par le faire mais la question de l'équipement, notamment pour la transformation, reste bien souvent sous traitée dans les dispositifs de test.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Formations/chantiers d'équipement d'espaces-test agricoles en auto-construction (four à pain et matériel pour le maraîchage).

Réalisation d'une étude sur l'équipement des espaces-test qui pointe l'importance de se doter d'outils et de matériels mobiles pour être utilisables par plusieurs lieux-test.

Préconisations

Assurer un accès à des financements et à la formation pour les porteurs de projets, y compris pour l'équipement, quel que soit leur statut et mode d'installation (familial, hors cadre familial, contre d'appui au projet d'entreprise, etc.).

Paysan.ne.s en situation fragile soi-même pour donner un sens et des marges d'action à son activité

Problématique

La formation et l'investissement sont nécessaires pour accompagner les paysans en difficulté qui souhaitent changer de système/modifier leurs pratiques notamment afin de résoudre des difficultés matérielles et financières. Du fait de redressements judiciaires ou de procédures de sauvegarde, des paysans et paysannes se voient couramment refuser le droit à la formation professionnelle.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Chantier participatif pour construire une chambre chaude mobile pour une paysanne afin d'éviter une perte de miel du fait de l'humidité d'un bâtiment.

Préconisations

Systématiser la production par la MSA d'un certificat de régularité au regard de la contribution prévue à l'article L.953-3 du Code du travail, dès lors que le dividende annuel du plan de redressement et les cotisations de l'année ou de l'année N-1 sont réglés.

Assortir l'ouverture des droits à la formation professionnelle non pas à la présentation d'un certificat de régularité à l'égard des cotisations sociales mais à la présentation d'un certificat de paiement de la seule cotisation Vivea.

Place des outils et machines pour des fermes plus durables et autonomes

Problématique

L'équipement des fermes oriente leurs pratiques par la taille et la nature des outils et machines et le coût financier de leurs amortissements. Il existe un besoin d'outils pour renforcer et développer les pratiques agroécologiques, assurer davantage d'autonomie sur les fermes et se réapproprier de la valeur ajoutée en post-récolte et sur produit fini.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Accompagnements de groupes de paysans pour des actions de recherche et développement pour favoriser innovations par les usages et avec les usagers.

Recensement des innovations paysannes.

Formations à l'auto-construction.

Mise à disposition en accès libre des plans et tutoriels et des outils et machines paysannes.

Préconisations

Soutenir financièrement la formation et l'auto-construction d'outils agricoles pour des changements de systèmes vers des pratiques agroécologiques et une réduction de la pénibilité au travail pour les paysans (ergonomie).

Sources :

<https://latelierpaysan.org/Productions>

MCDR Jara : Jeunes acteurs du rural et de l'agriculture

Chef de file : Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)

Partenaires : Gaec & Sociétés, Service de remplacement France, Jeunes agriculteurs, Union nationale des maisons familiales rurales, Conseil national de l'enseignement agricole privé, Agence de diffusion et d'information rurales

Faire connaître et accompagner l'installation collective pour favoriser l'agroécologie

Problématique

Pour de nombreux porteurs de projet, l'installation en collectif ou la participation à des collectifs est une réponse pour : favoriser la multiplicité des activités et donc la cohérence agronomique, partager le travail, le matériel et les investissements, échanger des savoirs, ne pas être seul sur une ferme et pouvoir organiser son temps de travail et ses astreintes. Mais il existe peu d'information/formation/financements sur ces questions.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Réalisation d'une enquête.

Organisation d'un colloque sur le sujet.

Réalisation d'un documentaire.

Organisations de visites, temps de travail et événements sur différents territoires.

Préconisations

Phase d'émergence

Développer les voyages et expériences personnelles en collectif

Promouvoir l'accueil collectif et les dispositifs d'accompagnement dans les formations et l'enseignement

Créer des outils de communication

Phase de conception

Réunir la formation et l'accueil pour l'installation et la transmission en un même lieu qui associe tous les partenaires sur ce sujet

Créer un parcours spécial accompagnement collectif dans les dispositifs existants.

Phase d'installation/pérennisation

Proposer et financer l'accompagnement sur les relations humaines pour tous les collectifs en amont d'éventuels problèmes

Faire reconnaître par le monde agricole les nouveaux statuts favorisant l'installation comme les Scop.

Créer des liens entre les différents acteurs d'un territoire (agriculteurs, collectivités, associations, citoyens, Safer, coopératives...) sur l'installation

Promouvoir des outils collectifs construits avec les collectivités pour favoriser l'accès au foncier

Impliquer les jeunes dans la production et l'analyse de l'information

Problématique

Dans la presse agricole et rurale ou nationale, la représentation des jeunes ruraux est faible, négative ou stéréotypée.

Actions mises en place, outils et méthodes à partager

Organisation d'une journée de réflexion associant chercheurs, journalistes et jeunes

Publication d'un dossier dans la revue *Transrural initiatives*

Publication d'un guide à destination des jeunes rédacteurs et rédactrices

Préconisations

Renforcer la participation des jeunes ruraux à la construction de l'information et aller vers une représentation plus diverse et plus positive de la ruralité et de ses jeunes dans les médias.

Renforcer les moyens destinés aux associations d'éducation populaire et aux lycées pour réaliser des actions d'éducation aux médias dans les établissements d'enseignement agricole et favoriser la création de journaux

par les jeunes.

Inciter les acteurs de la presse quotidienne régionale à accueillir des stagiaires de 3^{ème}.

Réformer le statut de correspondant local de façon à former et employer des jeunes du territoire de façon non-précaire.

Favoriser une réappropriation démocratique des médias

Vivre, travailler et décider au pays : 90 propositions pour le monde rural

Le MRJC, a formulé 90 propositions pour le monde rural, discutées depuis cinq ans dans différents temps de formations et réparties en trois thématiques et 17 sous thématiques. Plus d'infos :

Préconisations

Vivre en rural

Développer des espaces de socialité par la culture et le sport

Faciliter la rencontre et les échanges pour casser les préjugés

Permettre la mobilité en rural

Se former tout au long de la vie

Pour la religion et la spiritualité comme vecteur de lien social

Travailler en rural

Favoriser la création d'activités

Contribuer au bien-être par des services de proximité

Des paysan·nes nombreux·ses pour des territoires vivants

Lutter contre l'isolement au travail

Permettre l'accès de toutes et tous à une activité digne permettant à chacun·e de subvenir à ses besoins

Redéfinir le travail

Décider en rural

Permettre l'existence des contre-pouvoirs

Favoriser la représentation des jeunes

Agir sur les politiques nationales et locales

Réguler le commerce mondial

Une Union européenne accordant une place aux citoyens·nes

Le pouvoir des peuples, une question internationale

Sources :

www.mrjc.org//app/uploads/2019/11/MRJC90-propositions-pour-le-Rural-Nov19-min-1.pdf

www.transrural-initiatives.org/2017/05/transrural-initiatives-n483

MCDR Terreau : Transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agricultures, usages

Chef de file : Terre de liens

Partenaires : Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta), Réseau des Créfad, Réseau Clivam, Fadear, Relier.

Paysannes :

Problématique : accès aux aides, aux financements et aux terres

La vision patriarcale qui domine dans l'agriculture et dans les instances d'attribution des terres explique en partie les réticences à désigner une femme comme héritière, ou à céder à une femme. Le manque de ressources propres est une autre explication : les terres sont cédées à leur mari, frère, associé, etc. Quand elles sont cédées aux femmes, les terres sont souvent de moindre qualité.

Les femmes s'installent plus tardivement, sans formation agricole, sur des surfaces plus petites avec des prêts plus modiques. Elles doivent faire appel à plusieurs types de structures financières pour financer leurs projets et ont plus souvent recours à la pluriactivité.

Préconisations

Faire signer les baux par l'ensemble des porteur·euses de projet et pas uniquement les hommes.

Faire évoluer la gouvernance dans les instances d'attribution des terres (imposer la parité ?)

Adapter le parcours DJA aux situations de grossesse

Arrêter la notion de « plancher » pour l'accès aux aides

Développer l'offre de formation pour couvrir la diversité des projets

Sensibiliser les Points accueil installation (PAI) à la question du genre

Remplacer la DJA par une « dotation nouvel·le installé·e » ou allonger le critère d'âge

Communiquer sur les dispositifs financiers existants

Problématique : accompagnement et parcours professionnel des agricultrices (formation initiale, statut, compétences, rapport aux outils...)

Difficultés de susciter des vocations chez les femmes ; moindre accès aux stages pour les femmes ; peu de femmes dans les formations initiales agricoles ; besoin de montée en compétence technique ; disponibilités moindre pour se former ; moindre accès à la formation continue ; discours genrés des enseignants sur les orientations possibles ; peu de formatrices sur les domaines plus mécaniques (« masculin ») ; discours genrés au point d'accueil installation ; pression sexiste lors des formations mixtes.

Préconisations

Arrêter la communication agricole genrée (ex : un céréalier homme et une éleveuse de chèvre femme)

Revoir les fiches métiers afin qu'elles soient moins genrées (ex : CIO)

Mettre en place deux heures de formation sur les questions de genre pendant le « stage 21h

Former les formateurs aux questions d'égalité homme/femme (ex : 1 module obligatoire tous les 3 ans sous peine de sanction)

Formation sur le genre pour celles et ceux qui accueillent des stagiaires

Rendre le permis tracteur obligatoire pour toutes et tous

Obligation de pratiquer la conduite du tracteur en stage ou pendant la formation

Valoriser la recherche sur la réduction de la pénibilité

Cœuvrer auprès des constructeurs pour des outils/machines adaptés à tous les corps

Supprimer le statut de collaborateur·rice (quand il est utilisé comme une variable d'ajustement)

Sensibiliser et insister pendant les formations sur l'importance des statuts

Faire évoluer le statut de cotisant solidaire

Travailler sur un statut juridique unique de chef d'exploitation

Préconisation pour l'articulation des temps (de travail, domestique, pour soi, enfants, famille, santé, formation, etc.) et le remplacement

Revendiquer que le service de remplacement forme des personnes sur les tâches administratives et la transformation

Revendiquer une amélioration des droits existants et une ouverture de nouveaux droits, alignés notamment sur ceux des salariées ;

Revendiquer un salaire à vie ou revenu de base pour ne pas passer sa vie à travailler et se dégager du temps personnel

Établir des conventions avec les services de remplacement afin de les encourager à former des personnes sur les activités demandées

Mettre en place une cellule de soutien et d'accompagnement psychologique

Impliquer la MSA pour qu'elle joue un rôle d'interlocuteur pour les problèmes psychologique sur le genre avec un poste/rôle/référent capable d'orienter les actions et politiques en faveur de l'égalité homme/femme

Préconisations pour encourager l'accès des agricultrices aux responsabilités et renforcer la féminisation de la gouvernance de la profession

Valoriser l'engagement associatif ; faire une loi sur la parité associative ; revaloriser le congé parental ; allonger le congé paternité ; indemniser le temps passé sur les temps régionaux et nationaux (associatif et syndical) ; organiser des réunions en non mixité au sein des institutions ; développer les séances d'éducation contre les discriminations de genre dans les formations initiales

Dans le parcours officiel à l'installation, créer une séquence obligatoire « comment travailler à plusieurs » et y intégrer les engagements extérieurs

Intégrer un module « être membre d'un syndicat/d'une asso » intégré dans la formation initiale agricole

Transmission des TPE agri-rurales

Revoir la définition de la transmission telle que proposée par les pouvoirs publics : prendre en compte la diversité des situations et l'aspect pluriel de la transmission : savoir-faire, gestes, connaissance des lieux, des terres, des partenaires, etc ; distinguer cession (matériel, terres, bâtiments...) et transmission (immatériel).

Intégrer la notion de la progressivité et le temps longs dans les reprises

Favoriser la diversité des accompagnements possibles et leurs croisements pour créer localement un environnement particulièrement favorable à la transmission des petites structures agri-rurales

Prendre en compte l'imbrication des scènes publique (ici le professionnel) et privée (la maison et la manière d'habiter, la manière de vivre, le couple, les enfants) dans les accompagnements

Mieux valoriser la place des cédants et leur rôle de personne ressource, par exemple en créant des « maitres-paysans » ou des groupes de personnes mobilisables et disponibles pour soutenir ou accompagner des situations de transmission ou d'installation, des sortes brigades pour l'installation paysanne, équipe volante et réactive

Sources :

<https://boutique.reseaucrefad.org/produit/reconsiderer-les-transmissions-pour-mieux-les-accompagner>
www.civam.org/femmes-et-installation

MCDR Eclat : Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale

Chef de file : Fédération nationales des Coopératives d'utilisation du matériel agricole (FNCuma),

Partenaires : Réseau Civam, Trame, UNCPiE, FRCivam Pays de la Loire

Transition agroécologique et collectif

ECLAT propose un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique (2019 - 2021). A l'issue des trois ans d'expérimentations dans les Ardennes, l'Indre, la Loire, le Lot et la Vendée, voici les pistes qu'ils souhaitent partager pour faire évoluer soit les politiques publiques, soit leur mise en œuvre dans les différentes régions :

- Modifier le cahier des charges des GIEE pour le rendre plus ouvert et plus évolutif => Droit à la rectification du plan d'action afin de prendre en compte les évolutions sur le temps long (3 ans, 6 ans...).
 - Créer un guichet d'information sur les dispositifs de politiques publiques existants pour les agriculteurs afin de renforcer la visibilité des dispositifs existants.
 - Inciter les agriculteurs à aller voir ce qui se fait ailleurs, sur d'autres exploitations, en mettant en place un système de bonification des aides existantes (GIEE, PAC, groupe 30 000...)
 - Mettre en place un système de bonification des aides aux agriculteurs pour les démarches qui s'articulent avec les autres acteurs du territoire
 - Conditionner les financements des projets territoriaux à la mise en place de comités techniques « inter-OPA + collectivités » pour favoriser le partage d'informations et de compétences à l'échelle des communautés de communes
 - Créer un module de formation initiale d'animateur « développeur de projets territoriaux multi-acteurs »
- Réviser le fonctionnement des appels à projet et tendre vers un système de conventionnement afin d'apporter un appui aux groupes en transition sur le temps long (en cohérence avec les pas de temps nécessaires aux transitions dans le domaine de l'agriculture)

Source :

<https://drive.google.com/file/d/1Wy8i7Vf9bGLUXBYH9o4f81XXJMT1D8On/view>

MCDR Ajiter : Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux

Chef de file : Association pour le développement en réseau des territoires et des services (Adrets)

Partenaires : Adrets, Ufisc, Cipra, Recca, Crefad Auvergne

Réaffirmer le droit des personnes

-Inscrire et mettre en œuvre les principes des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques : reconnaître la liberté et la capacité des jeunes adultes à agir par et pour eux-mêmes et à élaborer leurs propres représentations.

Accompagner les initiatives

-Accueillir et valoriser toutes les initiatives des jeunes adultes dans un principe de droit à l'erreur et à l'expérimentation, et les accompagner sur leurs besoins réels.

-Proposition : Former et outiller les acteur·rice·s, les élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités à cet accompagnement.

Soutenir financièrement les jeunes adultes

- Mettre en place un revenu garanti sans conditions pour les jeunes adultes d'un montant proportionné au coût de la vie et permettant de couvrir les besoins de base de la personne.

-Développer des mesures de soutien aux initiatives des jeunes adultes et intégrant une logique d'accompagnement au projet si le·la bénéficiaire le souhaite : bourses d'initiatives individuelles ou collectives ; budget participatif ; fonds d'amorçage... de montants significatifs et suffisants au regard des projets portés.

Déployer des lieux d'accueil

-Accompagner l'émergence et la pérennisation de lieux d'accueil, portés par et pour les personnes en libre initiative, à travers le soutien à la mutualisation de lieux, la mise à disposition, la facilitation d'accès temporaire ou durable au foncier, la mise en réseau.

Coopérer

Faciliter la coopération entre parties prenantes (associations, collectivités...) et leur mise en réseau :

- Organiser des espaces effectifs de co-construction des politiques publiques.
- Adapter les politiques publiques à la nature protéiforme, coopérative et transversale des projets.
- Garantir la pérennité des dispositifs publics.
- Privilégier des conventionnements pluripartites et pluriannuels.
- Flécher les financements tant vers les structures que vers les réseaux d'acteur·rice·s.

Penser la mobilité

-Dans le cadre des réflexions sur la mobilité, intégrer le principe de motilité.

-Penser l'accompagnement vers la mobilité - en dehors de l'injonction - comme n'étant pas seulement une mobilité technique mais aussi culturelle (la motilité).

Source :

www.ajiter.fr/?LivreAJITeR

MCDR Happyter : Alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole

Chef de file : Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) des Pays de la Loire

Partenaires : Ciap 22, 29, 49, 50, 53, 72, 85, Ciap Centre-Val de Loire, Ciap Champs du partage, Ardear Pays de la Loire, Ardear Normandie, Aapa, Trebatu, ESA Angers, Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta)

Déploiement et professionnalisation des outils

Les politiques publiques doivent faciliter et donner les moyens adéquats aux structures d'accompagnement pour :

- sensibiliser au métier de paysan dès le plus jeune âge
- mettre en place des stages découvertes, notamment en élevage, afin de faciliter l'accès au métier d'éleveur aux NIMA qui ne s'y projettent pas de prime abord
- réaliser des formations à l'émergence de projet afin d'accompagner le plus grand nombre de candidats vers l'installation
- déployer des formations dédiées à la montée en compétences : entrepreneuriales et techniques, à travers des stages longs sur des fermes en agriculture paysanne
- assurer une meilleure rémunération des personnes en reconversion professionnelles en termes de montant et de temps
- accroître le test d'activité et permettre à un plus grand nombre de porteurs de projet de s'installer de manière progressive et sécurisée
- accompagner les reprises innovantes de ferme collectives
- faciliter l'accès à la Dotation jeunes agriculteurs (DJA), en l'ouvrant systématiquement aux candidats qui ont plus de 40 ans et aux associés salariés en Société coopérative et participative (Scop).

Fonds d'amorçage

Reconnaître et soutenir le portage temporaire d'activité pour faciliter les installations progressives et faciliter le financement de fonds d'amorçage.

Observatoire des installations hors cadre familial

Rendre accessible l'accompagnement post-installation à tous les nouveaux installés, y compris hors DJA et prévoir dans ces dispositifs des temps d'échange collectifs entre nouveaux installés, notamment pour favoriser leur inscription dans des réseaux locaux qui sont un facteur de sécurisation des installations.

SCOP en agriculture

Reconnaître un régime Scop adapté aux caractéristiques de l'activité agricole et du modèle d'exploitation agricole, du fait de sa fonction alimentaire et de son lien spécifique à la terre et à la biodiversité.

Découlant de la reconnaissance d'un régime de « Scop en agriculture », reconnaître l'exploitant agricole associé-salarié d'une Scop dans les mêmes droits et obligations que l'exploitant agricole non-salarié agricole, seul attributaire de certains droits et aides économiques prévus par la politique agricole française et européenne.

Source :

<https://ciap-pdl.fr/livrables/>

MCDR Tressons : Territoires ruraux et économie sociale et solidaire : outils et nouvelles synergies

Chef de file : Avise

Partenaire : Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)

Financer les porteurs de projet et les entreprises de l'ESS

Favoriser l'accès des entreprises de l'ESS aux aides de droit commun ou dédiées à l'ESS, générales ou sectorielles (agriculture, culture, énergie, etc.), en informant les entrepreneurs et en intégrant l'utilité sociale dans les modalités et conditions de recours aux aides ou au sein des outils de contractualisation

Soutenir les entreprises de l'ESS : directement, via des aides au fonctionnement et à l'investissement ou à travers des appels à projets, et indirectement, via le soutien des organismes de financement solidaire présents sur le territoire

Développer des outils de financement adaptés aux projets et à leur dimension collective, tels que les outils de financement participatif : budget participatif, plateforme de financement participatif, etc.

Élaborer des politiques d'achats socialement responsables qui facilitent l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés publics et privés.

Soutenir l'accompagnement des projets d'ESS

Soutenir les acteurs, outils et initiatives facilitant l'orientation des porteurs de projet vers les dispositifs d'accompagnement et de financement pertinents et favorisant les complémentarités entre les acteurs : plateformes d'orientation, groupements d'acteurs de l'accompagnement, etc.

Favoriser le développement de dispositifs d'émergence d'entreprises de l'ESS et de projets de territoire s'appuyant sur une analyse partagée des besoins du territoire et une démarche de co-construction avec les acteurs concernés (collectivités, habitants, entreprises, acteurs de l'ESS, etc), tels que les générateurs de projets.

Contribuer au développement de dispositifs de création et de consolidation des entreprises de l'ESS, tels que les incubateurs d'innovation sociale ou le Dispositif local d'accompagnement (DLA), principal dispositif public de soutien aux structures de l'ESS présent sur l'ensemble du territoire national.

Appuyer les couveuses d'entreprises et les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) accueillant les porteurs de projet pour sécuriser le démarrage de leur activité. Ces structures facilitent leur installation et leur accès au foncier et les accompagnent dans la définition du bon modèle économique.

Appuyer les actions de sensibilisation à l'ESS et de mobilisation collective

Encourager l'engagement des jeunes dans le développement des territoires ruraux, à travers des dispositifs dédiés.

Soutenir les événements, dispositifs et espaces de concertation qui permettent la sensibilisation à l'ESS et la mobilisation des acteurs locaux autour de projets collectifs (groupes d'action locale, événements mobilisateurs, hackatons, etc.).

Appuyer la création et le développement de lieux favorisant le lien social et les dynamiques collectives, tels que les cafés associatifs, les tiers-lieux et espaces de travail partagés, qui offrent des occasions de rencontre, d'échange, de débat et stimulent l'intelligence collective.

Financer les dispositifs et les démarches d'évaluation de l'impact social des entreprises de l'ESS qui permettent d'améliorer leurs stratégies de développement et de valoriser les impacts positifs qu'elles génèrent sur les territoires ruraux.

Encourager les coopérations favorables au développement de l'ESS

Soutenir l'émergence et la consolidation de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), qui associent habitants, entreprises locales et acteurs publics autour de projets économiques utiles pour le territoire : reprise de commerces de proximité, structuration de filières artisanales, production d'énergies renouvelables, etc.

Appuyer la création et le développement de groupements d'employeurs de l'ESS, qui favorisent la mutualisation des emplois et répondent aux difficultés de recrutement et aux besoins de compétences en milieu rural.

Impulser et renforcer les réseaux territoriaux de l'ESS (pôles territoriaux de coopération économique – PTCE, réseaux locaux, cluster ESS, etc.), et les appuyer dans leur mission d'animation territoriale et de mise en réseau. Impulser de grands événements professionnels dédiés à l'ESS, pour encourager la création de partenariats opérationnels et économiques entre les acteurs de l'ESS et les acteurs hors ESS.

Source :

www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20201020/avise_mde_ess_et_ruralites_20200928.pdf.pdf

MCDR Port@il : Pôle rural télétravail animation intergénération loisirs

Chef de file : Familles rurales

Partenaires : La Ruche, MRJC, Croix Rouge, AdCF, AMF, RTES, Nouvelles Ruralités, CNAF, MSA, RTE, La Coopérative des tiers-lieux, Scop Accolades, cabinet Eexiste, Réseaux ruraux régionaux Grand Est/Normandie/Nouvelle Aquitaine/Pays de la Loire

Relations entre collectivités et acteurs locaux

En milieu rural, les expérimentations ont souvent révélé des relations complexes entre la collectivité et les acteurs locaux et l'émergence de logiques concurrentielles entre projets. La puissance publique a un rôle majeur à jouer.

Quelles évolutions nécessaires dans la conception de l'action publique, quel (re)positionnement de l'acteur public et des politiques publiques, quelles modalités d'intervention publique (décloisonnement, transversalité, mutualisation), quelle possibilité de coopération public/privé sur/autour d'un objet hybride public-privé comme le tiers-lieu, quelle place pour l'expérimentation au sein des dispositifs ?

Propositions : faire évoluer les cadres et les modalités d'intervention publique en milieu rural, soutenir les démarches de coopération qui sous-tendent et conditionnent la réussite des projets

Coordination des acteurs et animation

Sur les territoires, les initiatives se multiplient, les structures fonctionnent sans toujours se coordonner, les territoires ne parviennent pas à identifier et à mobiliser toutes les ressources.

Qui assure/exerce la fonction d'animation du territoire, quel leadership, quelle légitimité pour l'assumer, avec quels moyens, quelles compétences ?

Proposition : créer une fonction de facilitateur/facilitation de territoire sur chaque bassin de vie

Place des associations et des citoyens

En milieu rural, les associations disposent d'un ancrage historique incontestable. Pourtant, de nombreux projets de tiers-lieu émergent de collectifs citoyens ou d'entrepreneurs néo-ruraux en marge de la vie associative locale.

Les associations sont-elles légitimes/légitimées et en capacité de s'inscrire et d'accompagner les transitions ? Les associations peuvent-elles être porteuses d'un nouveau projet de société d'inspiration citoyenne incarné dans les tiers-lieux ? Atouts et limites. Organisations vs initiatives citoyennes ?

Proposition : lancer une démarche de conduite du changement au sein des associations

Fiches projets des mobilisations collectives pour le développement rural du Réseau rural national

AJITeR

Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux

Chef de file : ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services)

Les objectifs et enjeux du projet

De nombreux territoires ruraux sont confrontés au défi de faciliter l'installation durable de ces jeunes adultes qui construisent leur parcours de vie entre 17 et 35 ans. Ces territoires doivent pouvoir appuyer leur action sur une compréhension plus fine des attentes et des pratiques en matière d'emploi, d'amélioration de la qualité de vie, d'accès aux services, et en matière d'approfondissement de la participation citoyenne.

La démarche des cinq membres du partenariat se fonde sur l'exigence urgente de se saisir de cet enjeu, dans un contexte marqué par la montée des inégalités sociales et territoriales. Pour cela, les associations partenaires vont, grâce à leur réseau, identifier de nombreuses initiatives en faveur des jeunes adultes dans leurs territoires pour les analyser et les mettre en réseau afin de faciliter le changement d'échelle et l'intégration dans les politiques publiques. Nous pouvons citer par exemple :

- **des expériences d'emplois pluriactifs**, d'organisations structurelles souples et inclusives, des activités liées aux technologies de la communication ;
- **les expériences inspirées des ressources territoriales** qui prennent en compte de façon nouvelle les capacités du territoire ;
- **le développement des espaces hybrides** (tiers-lieux, espaces de coworking, cafés lecture ou cafés jeux associatifs, épiceries associatives, etc.) qui inventent de nouvelles manières de vivre et travailler au pays ;

- **les initiatives solidaires d'accès aux droits et aux services** basées sur les expériences de mutualisation, de polyvalence et d'itinérance ;
- **les expériences de coopération** qui travaillent les complémentarités et la diversité jusqu'à des projets de territoire ;
- **les expériences de participation citoyenne** qui s'expriment et s'exercent dans des processus collectifs d'organisation publiques.

L'ensemble de ces initiatives montrent la vitalité du monde rural et de la jeunesse qui inventent des solutions et préfigurent le monde de demain. Mais force est de constater la fragilité de ces expériences et leur relative absence des grands médias. Le projet AJITeR s'engage à les mettre en visibilité pour une meilleure prise en compte par les politiques publiques locales ou nationales.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : CIPRA France (Commission Internationale pour la PROtection des Alpes) ; CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement) ; UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) ; RECCA (Réseau des Cafés Culturels Associatifs)

RRR associés : RR Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; RR Cap Rural (région Auvergne-Rhône-Alpes)

Le déroulement prévisionnel

Notre travail s'articule autour de trois axes de travail : l'emploi et la formation, les services et la participation citoyenne. Nous avons réfléchi ces trois axes comme une suite chronologique dans l'installation ou le maintien d'un jeune sur un territoire rural :

1. l'emploi représente souvent une porte d'entrée à travers l'opportunité de venir s'installer sur un territoire ou de s'y maintenir s'il s'agit du territoire d'origine ;

2. les services constituent ensuite un élément important pour rester sur un territoire. Il faut que le territoire d'emploi soit couvert par un certain nombre de services (santé, mobilité, loisirs, culture, petite enfance notamment) afin que le territoire demeure attractif pour de jeunes adultes ;

3. enfin, une fois que les besoins en termes d'emploi et d'accès aux services sont satisfaits, arrive la question de la **participation des jeunes adultes à la vie de leur territoire**. En effet, les possibilités de s'investir dans les activités et de participer aux initiatives locales renforcent la notion d'inclusion et pérennisent le sentiment d'appartenance à un territoire pour les jeunes adultes.

Ces trois axes de travail vont constituer notre fil rouge au cours des trois années du projet. Ils permettront à la fois de jalonner et de structurer notre action. Nous concevons ainsi notre méthode de travail de la même façon que nous imaginons l'installation des jeunes adultes sur les territoires ruraux : de façon incrémentale et dans une logique de parcours.

Le quatrième et dernier axe repose sur **la restitution et la diffusion pour un changement d'échelle** et est primordial afin que les actions menées dans le cadre du projet trouvent une pérennité et une appropriation par d'autres acteurs afin de favoriser un changement d'échelle.

Les livrables prévus

Témoignages de terrain • Plateforme numérique • Outils de communication et rapports sur les démarches de chaque partenaire • Document de synthèse/brochure du repérage et de l'accompagnement des bonnes pratiques et des expérimentations réalisées • Base de données des politiques et dispositifs publics • Programme et bilan de sessions de formation • Court-métrage • Éductour, journée européenne dans le cadre de la semaine alpine • Brochure « Semaine alpine » • Documentation « Jeunes et cafés associatifs » • Document de synthèse global du projet et livre blanc

Événements prévus

Rencontres thématiques pour chaque partenaires • comité de pilotage associés à des événements de chaque partenaires • manifestation à la fin du projet

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Claire Belet
- **Structure** : ADRETS
- **Adresse** : 7 rue Bayard, 05 000 Gap
- **Téléphone** : 06 10 56 94 99
- **E-mail** : adrets@adrets-asso.fr

UsageR-E-s

Innover par et avec les UsageR-E-s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées

Chef de file : Atelier Paysan

Les objectifs et enjeux du projet

Autrement appelée ascendante, participative, horizontale et ouverte, l'innovation par les usages est un processus qui implique directement les usager-e-s dans la conception des innovations qui **« naissent des pratiques des usager-e-s et se diffusent à travers des réseaux d'échanges entre usager-e-s »**¹. Les usager-e-s sont producteurs d'une partie de la réponse innovante à leurs besoins², leurs valeurs.

UsageR-E-s poursuit l'action engagée par la MCDR USAGES, en décalant le regard des usages aux usager-e-s : futur-e-s paysan-ne-s, paysannes, paysan-ne-s en difficulté, entre autres. **Créateurs et créatrices d'activité en milieu rural, petites entreprises en difficulté** ou en transmission, aussi. Parler d'Innovation par les usager-e-s nous permet de souligner encore l'importance des paysans pour réfléchir l'agriculture, des boulangers pour parler du pain, des artisans pour réinventer leur métier dans les territoires, des jeunes pour trouver d'autres modes de faire en milieu rural.

Ce projet traite d'**agro-écologie** par la mise au point d'agroéquipements appropriés, maîtrisables par les paysans. De manière générale, il est question de **préservation et de valorisation des savoir-faire locaux**, voire de réappropriation de ces savoirs et compétences. Ces savoirs et savoir-faire permettent de retrouver une partie de la convivialité des outils³ et une certaine autonomie technique et financière, qui contribue à maintenir **une juste rémunération des**

agriculteurs. Enfin, nous parlons aussi d'**économie sociale et solidaire** pour le monde rural, dans laquelle *« les acteurs de l'offre et de la demande coopèrent dans la conception, la réalisation et le contrôle de l'activité »*⁴.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : le RENETA, le Réseau CIVAM, l'Atelier des Jours à venir, GAEC et Sociétés, Solidarité paysans, le Réseau des AMAP d'Ile-de-France, Cap rural

Partenaires conviés au comité de pilotage : FADEAR, InterAFOCG, FNCUMA, FRCUMA Rhône-Alpes, CIRAD, AgroParisTech, RTES, membres du Pôle InPACT national

RRR associés : le RRR Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les RR où auront lieux nos séminaires annuels

Le déroulement prévisionnel

Nos travaux s'organiseront autour des quatre axes :

1. Innover par et avec les usager-e-s. Il s'agit là du socle de notre projet, ce premier axe vise donc à documenter l'innovation paysanne et appuyer des dispositifs de R&D participative. De plus, il nous amènera à mobiliser les méthodes et outils au service des thématiques de réseaux partenaires, notamment l'accompagnement de futur-e-s paysan-ne-s, de paysannes ou encore de paysan-ne-s en difficultés.

1 D. Cardon. « Innovation par l'usage » Ambrosi, A. Peugeot, V. Pimentia, D. Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information, Édition C&F, Paris (2005).

2 Von Hippel E., *Democratizing Innovation*, The MIT Press, 2005.

3 Illich I., *La convivialité*, Seuil, 1973.

4 Demoustier D., Rousselière D., « L'économie sociale dans la structuration des activités de service : vers un dépassement des contradictions de l'organisation capitaliste du travail ? », Troisièmes journées d'études du LAME « Les transformations du capitalisme contemporain : faits et théories. État des lieux et perspectives »

2. Nourrir et se nourrir de la recherche par un travail avec des médiateurs scientifiques autour de différentes questions que définiront les partenaires en début de projet.

3. Ouvrir nos travaux à d'autres champs du développement rural : il s'agira de construire un cadre de réflexion pour les acteurs et les politiques publiques en confrontant nos stratégies d'accompagnement avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire autour de différents sujets comme la création ou la transmission d'activité, les entrepreneurs ou petites entreprises en situation de fragilité, etc.

4. Construire les COMMUNS du projet : cette construction s'appuiera sur deux leviers, d'une part des temps de construction de ces COMMUNS autour des moments collectifs partagés entre les partenaires et d'autres pour la création de contenus et outils, diffusés de manière libre et ouverte.

Les livrables prévus

Cahiers des charges d'outillages et de bâtis appropriés, détail des approvisionnements pour des répliques multiples en autonomie • Ressources nécessaires à la construction d'un cadre de travail pour les technologies appropriées • Ressources méthodologiques à destination des acteurs du développement rural pour favoriser l'innovation par et avec les usager-e-s dans les territoires • Plans et tutoriels d'outils/bâtis (plans, photos, vidéos, textes, lien, graphisme...) accompagnés, et mise à jour des plans des outils déjà validés au rythme du retour des contributions • Cartographies des acteurs et groupes accompagnés • Chroniques des innovations paysannes issues des TRIPs • Recueils thématiques d'innovations paysannes • Enrichissement de l'exposition « Des communs en exposition » • Modules de formation multi-acteurs pour l'accompagnement d'acteur-trice-s du monde agricole et rural

Événements prévus

Une semaine de travail commune marquera chaque année du projet avec des objectifs particuliers : une formation pour libérer les imaginaires en Rhône Alpes (décembre 2018), un voyage d'études en 2019 et 2020 dans d'autres régions pour construire et partager les communs avant une diffusion par une exposition dont le vernissage marquera l'aboutissement de notre projet. Par ailleurs chaque année se tiendront un comité de pilotage élargi d'une journée ainsi que des ateliers pour avancer en collectif sur les thématiques travaillées.

Pour en savoir plus

- **Structure** : L'Atelier paysan
- **Adresse** : ZA des papeteries, 38 140 Renage
- **Téléphone** : 04.76.65.85.98
- **E-mail** : contact@latelierpaysan.org

TRESSONS

Territoires Ruraux et Économie sociale et Solidaire, Outils et Nouvelles Synergies

Chef de file : Avise

Les objectifs et enjeux du projet

Ce projet vise à analyser et renforcer l'impact de l'ESS sur les territoires ruraux en favorisant une meilleure compréhension de ses apports et potentiels d'innovation, en identifiant ses spécificités et potentiels, et en mettant en évidence les leviers de coopérations entre acteurs territoriaux, au service d'une transition écologique et solidaire facteur d'attractivité du territoire.

Plus particulièrement les objectifs de ce projet sont de :

- **identifier et valoriser l'apport de l'ESS** dans les territoires ruraux afin de promouvoir cette économie comme une solution durable pour les collectivités locales rurales ;
- **outiller les différents acteurs** (réseaux associatifs de développement rural, collectivités locales et notamment départements et intercommunalités, réseaux d'accompagnement et de formation...) sur les ressources et apports possibles de l'ESS, et **sensibiliser les réseaux d'acteurs de l'ESS** aux spécificités et potentialités de l'ESS en milieu rural ;
- **renforcer les coopérations** entre acteurs de l'ESS et collectivités rurales, et entre collectivités, afin de créer des écosystèmes territoriaux favorisant l'émergence et la consolidation de dynamiques et d'initiatives de l'ESS dans les territoires ruraux ;
- **appréhender le rôle du FEADER et des fonds européens**, notamment dans les GAL en faveur de l'ESS et les conditions d'une plus grande efficacité de leur mobilisation ;

- **faire des préconisations** pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans les outils de contractualisation en particulier ceux dédiés aux territoires ruraux, et les programmes opérationnels des fonds européens, fonds structurels notamment.

Les partenaires

Partenaire technique et financier : Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)

Autres partenaires : Groupe Caisse des dépôts (Banque des Territoires), Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et de Meurthe-et-Moselle, Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA), Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP), Familles rurales, chambres régionales de l'ESS des territoires d'expérimentation

RRR associés : Auvergne-Rhône-Alpes (Cap Rural), Grand Est, Nouvelle-Aquitaine

Le déroulement prévisionnel

- Septembre 2018-janvier 2019 : lancement, mise en place du comité de pilotage et état des lieux
- 2 avril 2019 : 1^{er} séminaire d'échanges
- Février-juin 2019 : conception des premiers outils ressources
- Juillet 2019-juin 2020 : expérimentation des outils, organisation de 2 premiers séminaires territoriaux et 4 sessions de formation-actions
- Juin-octobre 2020 : finalisation des outils, diffusion, organisation de 2 séminaires territoriaux
- Novembre 2020 : séminaire de clôture

Les livrables prévus

Une **lettre électronique semestrielle** • Un **outil de sensibilisation/plaidoyer** type « territoires ruraux et ESS » pour les collectivités locales rurales et l'ensemble de leurs partenaires • Un **kit de ressources, avec des fiches pratiques** leviers d'action, formes d'organisation de l'ESS et démarches inspirantes, projets, et des portraits de territoires • Des présentations de bonnes pratiques de départements et de régions en matière de soutien aux territoires ruraux

Événements prévus

Séminaire de lancement le 2 avril 2019 à Nancy • 4 sessions de **formation-action** entre juillet 2019 et juin 2020 • 4 **séminaires territoriaux** entre septembre 2019 et octobre 2020 • Un **séminaire** de clôture fin 2020

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter** : Solène Jourdain ou Bérengère Daviaud
- **Structure** : Avise
- **Adresse** : 18 avenue Parmentier, Bât cour, 75 011 Paris
- **Téléphone** : 01 53 25 03 27
- **E-mail** : solene.jourdain@avise.org
berengere.daviaud@avise.org

#Happyterr#

Alliances Paysannes Innovantes et Territoriales pour Réussir le Renouvellement du milieu agricole

Chef de file : CIAP PDL (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne Pays de la Loire)

Les objectifs et enjeux du projet

Le renouvellement des générations en agriculture est une question centrale de nos territoires. L'accueil de population extérieure au milieu est décisif et cette rencontre est à organiser entre ces nouveaux venus et le milieu paysan ses solidarités, ses réflexes, ses institutions. Cette rencontre, si elle est accompagnée et menée sous forme de mobilisation collective et multiacteur, est une force de créativité territoriale et agricole indéniable.

Cette mobilisation collective vise donc à développer des dispositifs solides et pertinents sur les différents territoires de l'inter région « Grand Ouest », répertorier cette créativité, l'amplifier et en faire des propositions pour enrichir les politiques d'installation, de coopération et de modernisation agricole que ce soit en amont de l'installation pour l'accès aux moyens de production des personnes Non Issues du Milieu Agricole (NIMA) qu'après au service de la pérennisation des installations hors cadre familial.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers :

- **National :** RENETA – FADEAR – CPE – CGSCOP – FNCUMA
- **Pays de la Loire :** ARDEAR PDL – CIAP PDL – CIAP44 – CIAP53 – CIAP49 – CIAP72 – CIAP85 – ESA Angers – FRCUMA Ouest
- **Bretagne :** CIAP22 – ETAP 35 – ARAP
- **Centre :** ARDEAR centre – CIAP en cours de création 2018 – FRCUMA Centre-Val de Loire
- **Normandie :** ARDEAR Normandie – CIAP 50

- **Nouvelle-Aquitaine :** Champs du Partage – Trebatu

RRR associés : Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire (Oxygen) et Pays de la Loire

Le déroulement prévisionnel

AXE 1 : Déploiement et professionnalisation des outils/développement mutualisé/stratégie d'intégration dans les institutions régionales, de lobbying et de communication organisée à la croisée des réseaux nationaux et européens

- Mise en œuvre progressive et création de différents outils d'accompagnement dans les différents territoires
- Construction, animation et relais d'un plan de formation et d'échanges de pratiques ainsi que d'un développement mutualisé à la croisée des réseaux nationaux
- Construction d'une stratégie politique collective au service de l'évolution des politiques de soutien à l'installation des NIMA et leur pérennisation

AXE 2 : Fonds d'amorçage et Répertoire d'initiatives en faveur de l'accès au financement et plus largement aux moyens de production pour les personnes non issues du milieu agricole

- Recherche action avec la Région, les banques, les partenaires ESS (France Active, Fonds de garantie, Caisse des dépôts..) et les collectivités locales pour la caractérisation du fonds d'amorçage régional
- Caractérisation des moyens de production et définition des stratégies individuelles et collectives d'accès aux moyens de production avec identification des points de blocages successifs
- Identification des leviers actionnés dans le cadre de l'accompagnement CIAP pour l'accès aux moyens de production et des mobilisations exemplaires
- Répertoire des germes d'initiatives collectives et territoriales ainsi que des initiatives structurées qui ont pris forme au sein des CIAP ou depuis la création des CIAP en suite de groupes d'appui locaux
- Développer un plaidoyer au service de l'accès aux moyens de productions favorisé par la profession agricole pour les NIMA et diffuser les initiatives emblématiques

AXE 3 : Observatoire des installations et des facteurs de pérennisation hors cadre familial (HCF)

- Construction en interrégion d'une méthode d'observation des installations hors cadre familial
- Caractérisation des solidarités familiales ou corporatistes qui participent de la pérennisation des exploitations dans les premières années qui suivent l'installation et en creux caractérisation des besoins spécifiques des jeunes installés hors cadre familiaux
- Observation et analyse des organisations territoriales de soutien pour compenser l'absence de solidarités familiales en suivi post-installation avec répertoires des initiatives
- Enquête complémentaire sur la prise en compte de l'équilibre vie familial et vie professionnelle dans nos accompagnements et son impact sur l'égalité femme-homme pour les projets accompagnés
- Préconisations pour les méthodologies et les politiques de suivi post installation en prenant en considération les problématiques spécifiques de l'installation hors cadre familiale et NIMA

AXE 4 : Recherche action sur le transfert de structure sociétaire de type SCOP en agriculture en vue d'améliorer la transmissibilité des exploitations, d'adapter les exploitations aux besoins des porteurs de projet non issus du milieu agricole, de proposer un statut social aux agriculteurs équivalents en termes de droits, de limiter le recours à l'endettement par le développement des fonds propres d'entreprises

- Analyse des freins sociaux, culturels et juridiques au développement des structures de type SCOP en agriculture
- Sensibilisation des agriculteurs au changement de pratiques économiques et juridiques par un jeu de simulation « Travailler en SCOP en agriculture »
- Identification et caractérisation des évolutions juridiques nécessaires
- Mutualisation des pistes de recherche au sein du réseau et pour faire le lien avec d'autres évolutions juridiques à obtenir en faisant le parallèle avec les CAE généralistes ou la CGSCOP

Les livrables prévus

Site internet • Témoignage de parcours de porteurs de projet • Analyse des politiques régionales d'installation et propositions d'amélioration • Modélisation et business plan d'un fonds d'amorçage pour des installations progressives • Répertoire d'initiatives territoriales pour l'accès aux moyens de production • Observatoire des installations HCF et analyse des facteurs de pérennisation • Jeu de simulation « Travailler en SCOP en agriculture »

Événements prévus

Participation et valorisation dans des événements nationaux des réseaux partenaires • Événement à mi-parcours • Colloque de restitution finale

Pour en savoir plus :

- **Personne à contacter** : Pauline Latapie
- **Structure** : CIAP PDL
- **Adresse** : 31 bd Einstein 44 323 Nantes Cedex 3
- **Téléphone** : 02 40 20 83 93
- **E-mail** : contact@ciap-pdl.fr

ECLAT

Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale

Chef de file : FNCUMA (Fédération nationale des Coopératives d'utilisation de matériels agricoles)

Les objectifs et enjeux du projet

La transition agroécologique des territoires ruraux nécessite de s'appuyer sur des coopérations territoriales multi-acteurs, seules à même de préserver, gérer et développer les biens communs agroenvironnementaux¹ (eau, biodiversité, sol, paysages...). En France, des dynamiques collectives de transition agroécologique se développent entre agriculteurs et encouragées par les politiques publiques (déclinées du 2nd pilier de la PAC et nationales notamment). Cependant, pour intégrer une vision territoriale et multi parties-prenantes de la transition agroécologique, il convient d'innover dans la manière dont sont conçues et mises en œuvre les politiques publiques agroenvironnementales.

Pour cela, le projet ECLAT « Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale » propose d'expérimenter la conception, la contractualisation, la mise en œuvre et la gestion par une organisation collective territoriale élargie d'une transition agroécologique territoriale.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : TRAME ; Réseau CIVAM ; FRCIVAM Pays-de-la-Loire ; FADEAR ; France nature environnement

Autres partenaires : Fédération des Parcs naturels régionaux de France ; Forum des Marais atlantiques ; RMT Systèmes de cultures innovants ; Dominique Dron (Conseil général de l'Économie, ministère de l'Économie et des Finances, à titre personnel).

Le déroulement prévisionnel

Sur 3 ans (2019-2021), le projet prévoit :

- l'accompagnement et le suivi d'expérimentations conduites sur 5 territoires pilotes pouvant s'appuyer sur des coopérations entre agriculteurs et multi acteurs existantes, relatives à la construction, la mise en œuvre, la gestion et évaluation par des collectifs territoriaux multi-acteurs de politiques publiques agro-environnementales contribuant à une transition agroécologique territoriale ;
- une mise en réseau et des échanges d'expériences avec des initiatives et expertises européennes et françaises pouvant alimenter ces travaux ;
- une capitalisation partenariale, une mise en débat élargie et une diffusion des enseignements du projet.

Ces enseignements (conditions de réussite et de reproductibilité notamment) permettront d'alimenter l'élaboration des politiques publiques à venir (dans le contexte de la PAC 2020 et des prochains PDRR).

Les livrables prévus

Six éditions du Journal du projet (deux éditions par an) • Trois rapports d'expérimentation (annuels)

¹ Un bien commun agroenvironnemental peut être défini comme une ressource naturelle jugée importante pour une "communauté" donnée (ici les acteurs du territoire), qui peut être dégradée par l'activité de membres de la communauté, ici tout particulièrement par l'agriculture. On peut citer à titre d'exemple la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air, des sols...

Événements prévus

Six débats de proximité en Région • Deux visites d'étude en France • Un voyage d'étude en Europe • Une conférence de clôture

Pour en savoir plus :

- **Personne à contacter :** Agnès Le Foulgoc
- **Structure :** FNCUMA
- **Adresse :** 47 rue Sedaine, 75 011 Paris
- **Téléphone :** 01 44 17 58 00
- **E-mail :** agnes.le-foulgoc@cuma.fr

JARA

Jeunes Acteurs du Rural et de l'Agriculture

Chef de file : MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

Les objectifs et enjeux du projet

Les besoins principaux à l'origine de ce projet sont :

- un besoin d'informer les jeunes sur les enjeux du monde agricole, les politiques agricoles et l'agriculture afin de renforcer l'attractivité de ces métiers et de ce champ ;
- un besoin de rapprocher les jeunes ruraux du monde agricole en testant plusieurs méthodes basées sur le faire et le vivre ensemble ;
- un besoin de travailler sur l'installation agricole, le réseau et l'installation collective pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs dans leurs territoires.

Dans le projet JARA, nous répondons à ces objectifs en :

- faisant découvrir le monde agricole au grand public et plus spécifiquement à un public jeune issu des territoires ruraux ;
- formant des jeunes issus des territoires ruraux à la question de l'agro-écologie ;
- capitalisant nos expériences d'animation sur la découverte du monde agricole, l'alimentation et les produits agricoles ;
- incitant des jeunes à devenir acteur de leur territoire rural par la réalisation de diagnostics partagés ou de séjours-diagnostics qui permettent de cerner la place de l'agriculture au sein d'un territoire ;
- émettant des recommandations pour des ruralités inclusives et innovantes à travers le séminaire « Oser le rural ! » ;
- agissant pour que les jeunes agriculteurs soient au centre d'un réseau d'acteurs et se retrouvent moins isolés et en permettant une réflexion sur l'installation collective.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Les Jeunes Agriculteurs (JA), Agence de diffusion et d'informations rurales (ADIR)

Autres partenaires : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO), Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), Service de remplacement, GAEC & Sociétés

RRR associés : DRAAF de Bretagne

Le déroulement prévisionnel

Les trois axes du projet JARA sont : contribuer à une meilleure appréhension du monde agricole, sensibiliser un public jeune en facilitant sa participation et agir pour faire réseau en rural et autour des jeunes agriculteurs.

AXE 1 : Appréhender l'agriculture et son monde

- **Action 1. Rencontre internationale du Rendez-vous : parcours agriculture et installation :** Rendez-vous à Besançon (2-5 août 2018) et tenue des conférences et ateliers
- **Action 2. Mieux connaître le monde agricole par des formation et des voyages d'études**
- **Action 3. De la fourchette à la fourche :** favoriser la découverte de l'agro-écologie et de l'agriculture ; agir pour sensibiliser les plus jeunes à une alimentation de qualité et de proximité : des cycles d'ateliers tournés vers l'agro-écologie seront mis en place sur les deux lieux d'expérimentation à Bressuire et Poitiers ; organiser des ateliers d'échanges de pratiques sur l'animation autour de l'alimentation

AXE 2 : Sensibiliser les jeunes aux réalités du monde agricole et du développement rural

- **Action 1. S'informer et informer, la place des jeunes** : étudier la place des jeunes dans le secteur de l'information agricole ; faciliter la prise de parole des jeunes : liens avec la presse agricole pour préparer une rencontre entre les différents acteurs ; rédaction de recommandations et diffusion de ces recommandations auprès des acteurs de la presse agricole
- **Action 2. Favoriser la participation de jeunes sur des propositions agricoles** : réalisation d'interventions en milieu scolaire à partir du jeu des Agronautes pour structurer différentes propositions d'animation ; réalisation d'un livret autour des Rêves d'Installation et des initiatives sur l'installation
- **Action 3. Mieux connaître et comprendre les réalités des territoires ruraux et leur dimension agricole** : réalisation de plusieurs diagnostics de territoire par an et capitalisation de témoignages de jeunes

AXE 3 : Faire connaître, installer et accueillir en rural

- **Action 1. Colloque Oser le rural !** (janvier 2019) et travaux pour formaliser les propositions issues du colloque et les diffuser
- **Action 2. AgriCultTEUR du monde rural** : réalisation de l'enquête et collecte des données ; capitalisation de l'enquête et de la journée thématique pour élaborer une note sur « faire réseau dans son installation »
- **Action 3. L'installation collective, comment l'envisager et la valoriser** : travail avec les JA, GAEC & Sociétés et sur la capitalisation des divers expériences recensées dans leur réseau ; journée thématique sur « l'installation collective, comment l'envisager et la valoriser ? »

Les livrables prévus

Actes des tables-rondes et séminaires • Réalisation et édition des fiches pratiques des ateliers • Kit de formations (fiches pratiques pour différents âges et grand public) • Compte-rendu des formations et bilans des participants • Dossier de présentation des voyages d'étude (1 à 2/an) • Réalisation de projets sociaux par l'analyse des pratiques et de l'intérêt pour l'agro-écologie et l'agriculture par des jeunes et des publics moins sensibilisés • Recueil des bonnes pratiques d'animation pour une alimentation de proximité et de qualité • Recommandations pour une meilleure prise en compte du public jeune dans la presse agricole • Un dossier par an dans un journal national • Livret sur les Rêves

d'installation et initiations à l'installation • Un portrait de territoire via le diagnostic à l'échelle nationale par an • Témoignages de jeunes impliqués dans les diagnostics • 2 à 5 comptes-rendus de diagnostics locaux par an

Événements prévus

Parcours Agriculture du rendez-vous en août 2018 • Séminaire Oser le rural (janvier 2019) • Formations sur l'agriculture • Enquêtes sur l'installation collective • Intégration des agronautes en tant qu'outil pédagogique au sein de la MFR de Questembert

Pour en savoir plus

- **Structure** : MRJC
- **Adresse** : 2 rue de la Paix, 93 500 Pantin
- **Téléphone** : 01 48 10 38 30
- **E-mail** : mrjc@mrjc.org

TERREAU

Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agriculture, Usages

Chef de file : Terre de Liens

Les objectifs et enjeux du projet

Ce programme fait suite **au premier projet MCDR AGIS** « Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles » **(2015-2018)** orienté sur les Innovations Sociales favorisant l'installation et la transmission agricole. Il doit permettre d'ouvrir nos champs d'investigation en nous appuyant sur nos expériences réussies, ce « terreau » favorable, un réseau dynamique pour permettre le renouvellement des générations sur les territoires ruraux. Le partenariat noué cherche à répondre aux objectifs suivants :

- assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices, et de toute personne souhaitant entreprendre en milieu rural, de responsables associatifs et d'habitant-e-s en milieu rural ;
- renverser, à moyen terme, la tendance à la disparition du nombre d'actifs agricoles et la concentration urbaine et favoriser les interconnexions/interdépendances entre les milieux urbains et ruraux.

L'objectif est d'élargir le champ des acteurs, rendre leur participation légitime et de favoriser la co-construction et le dialogue avec la société civile pour un changement d'échelle et mieux contribuer aux politiques publiques, aux niveaux local, national et européen.

Nous faisons l'hypothèse que les acquis de nos expériences d'accompagnement de projets agri-ruraux ont un intérêt qui dépasse le champ de l'agriculture au sens strict. Ainsi nous axons notre projet sur l'étude et l'expérimentation de transferts à d'autres champs d'activités.

Les partenaires

Partenaires techniques et financiers : Réseau CRE-FAD, RENETA, Réseau CIVAM, RELIER, FADEAR.

Partenaires techniques : INRA LR, BASIC, SCIC L'Arban, AGTER, SOL, BASIC, FPH, FDF, Fondation Terre de liens, Associations Territoriales Terre de liens, Mains d'œuvres, ADIR.

Autres partenaires : ATAG, ENSAIA, FNAB, AMRF, CFPPA Montmorot, CITEGO, FN CUMA, GAEC & Sociétés, Hamosphère, InterAfocg, Le Lieu dit, Réseau des Cafés culturels associatifs, Villages vivants.

RRR associés : RRR AURA (Cap rural) et RRR La Réunion (SGH).

Le déroulement prévisionnel

Le projet s'articule autour de 5 axes :

1. Créer les conditions favorables à l'accueil de nouveaux arrivants

Adapter nos activités d'accompagnement à la création d'activités agri-rurales dans le contexte des réformes territoriales – Renforcer l'implication des collectivités dans l'installation agricole via le test d'activité en agriculture – Ingénierie de formation inter-associative autour de l'alimentation et la création d'activités agri-rurales – Le Convertisseur alimentaire local – L'accès à l'habitat pour les créateurs d'activités agri-rurales – Agriculture et environnement

2. Consolider l'accompagnement à l'installation agri-rurale : outils, méthodes, dispositifs

Développer les Parcours d'Accompagnement Multi Acteurs (PAMA) – Le développement des nouvelles formes coopératives en agriculture : CAE, SCIC, SCAEC... – Étudier, pérenniser et mettre en valeur de

nouvelles formes statutaires – Accompagner l'installation collective en pluriactivité rurale – La place des femmes dans la création d'activités agri-rurales

3. Identifier les transferts possibles et construire des passerelles entre projets agri-ruraux et autres activités

Boutiques Initiatives jeunesse – Espaces test culturels – Foncière culturelle et/ou sociale, Cœur de bourg – Lieux partagés d'accueil rural à vocation sociale – Tiers lieux.

4. Consolider un centre de ressources pour une gouvernance du foncier agricole concertée entre acteurs du territoire (agriculteurs, société civile, collectivités, etc.)

Capitaliser les expériences de Terre de liens et outiller ses membres pour l'essaimage – Construire des analyses et projets communs avec les acteurs concernés par le foncier agricole – Diffuser les innovations et favoriser l'engagement des parties prenantes dans la gouvernance du foncier agricole

5. Favoriser l'accès à la terre et le développement de fermes agro-écologiques

Consolider les outils qui permettent l'accès au foncier agricole – Accompagner, sur les aspects fonciers, l'installation, la transmission et le maintien d'activités agricoles et agri-rurales participant à la transition – Accompagner les collectivités dans leurs démarches de protection des terres et de développement de l'agro-écologie et de systèmes alimentaires durables

Pour chaque axe thématique, le travail s'appuiera sur :

- **des groupes de travail thématiques, réunis deux fois par an en ateliers.** Ces groupes de travail pourront se réunir en région, permettant ainsi d'inviter les acteurs intéressés des Réseaux ruraux régionaux à présenter leurs travaux dans le domaine et/ou à participer aux échanges. Chacune de ces réunions fera l'objet d'un compte-rendu détaillé, diffusé aux partenaires impliqués dans l'axe thématique considéré. Un premier atelier par thématique sera organisé à l'automne 2018 entre partenaires du projet pour recenser les ressources et démarches existantes, repérer les besoins et préciser la planification du travail;
- **des ateliers spécifiques**, émanant des travaux en groupe, dont les modalités et la fréquence de réunion se définiront en fonction des sujets abordés et des acteurs à impliquer;
- **un pilotage partagé lors de chaque comité de pilotage.**

Les livrables prévus

Actes de chaque séminaire • Comptes rendus des réunions des groupes thématiques ou des ateliers spécifiques • Convertisseur alimentaire • Vidéos et montages audio • Guides • Articles • Fiches initiatives • Revue *Chemin de terre*

Événements prévus

Ateliers spécifiques sur le SIA 2019 à Paris • Séminaire thématique annuel d'approfondissement ouvert à l'ensemble des acteurs des réseaux ruraux au niveau national, régional et européen (ENRD) • Séminaire par axe thématique (2019 : axe 1/2020 : axe 2/2021 : axe 3). Le séminaire sur l'axe 1 « Accueil » sera organisé le 23 mai 2019 à Clermont-Ferrand

Pour en savoir plus

- **Personne à contacter :** Vincent Jannot
- **Structure :** Terre de Liens
- **Adresse :** 10 rue Archinard 26 400 Crest
- **Téléphone :** 09 70 20 31 44
- **E-mail :** v.jannot@terredeliens.org